



UNITED NATIONS  
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

---

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA

NOTICE

Please note that the date and venue of the Fourteenth meeting of the Technical Preparatory Committee of the Whole and the Twenty - eighth session of the Commission / Nineteenth meeting of the Conference of Ministers have changed from Libreville, Gabon, 12-16 April 1993 and, 19-22 April 1993, respectively, to Addis Ababa, Ethiopia, 26-30 April and 3-6 May, respectively. .



NATIONS UNIES

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.19/22  
18 février 1993

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatorzième réunion du Comité technique  
préparatoire plénier

Vingt-huitième session de la Commission/  
dix-neuvième réunion de la Conférence  
des ministres

Libreville (Gabon)  
12-16 avril 1993

Libreville (Gabon)  
19-22 avril 1993

Projet de programme de travail et ordre de priorité  
pour la période biennale 1994-1995

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
AVANT-PROPOS . . . . .	i
A. INTRODUCTION . . . . .	ii
Organes directeurs . . . . .	1
Direction exécutive et administration . . . . .	2
B. PROGRAMMES D'ACTIVITES . . . . .	4
<u>Sous-programmes</u>	
1. Questions et politiques relatives au développement . . . . .	4
2. Commerce, coopération économique et intégration régionales . . . . .	9
3. Atténuation de la pauvreté grâce au développement durable . . . . .	20
4. Administration et gestion du développement . . . . .	28
5. Mise en valeur des ressources humaines et transformation sociale . . . . .	31
6. Développement de la stratégie et des systèmes d'information . . . . .	36
7. Mise en valeur des ressources naturelles et développement énergétique . . . . .	42
8. Transformation des infrastructures et des structures . . . . .	46
9. Les femmes dans le développement . . . . .	54
C. APPUI AU PROGRAMME . . . . .	58
1. Services d'information des Nations Unies . . . . .	58
2. Gestion des activités de coopération technique . . . . .	59
3. Services de conférence et de bibliothèque . . . . .	61
4. Administration et services communs . . . . .	61

## AVANT-PROPOS

Le projet de programme de travail et ordre de priorité de la Commission économique pour l'Afrique pour la période biennale 1992-1993 est le premier programme biennal élaboré dans le cadre du Plan à moyen terme de six ans de l'Organisation des Nations Unies pour la période 1992-1997 adopté par l'Assemblée générale à sa quarante-septième session.

Le Plan est structuré de façon à permettre d'appliquer l'approche multisectorielle et multidisciplinaire à la solution des problèmes, approche qui reste l'avantage comparatif de la Commission. Cette structure permettra d'utiliser l'analyse par graphes des objectifs pour traduire les buts et stratégies du Plan en activités opérationnelles.

Par conséquent, lors de l'élaboration du programme de travail et ordre de priorité, l'analyse par graphes des objectifs a été utilisée pour faire en sorte que le programme soit exhaustif et ait une cohérence intrinsèque avec les principaux indicateurs de réalisation qui y figurent. Cette analyse a permis d'élaborer des objectifs et buts généraux et a montré comment ces buts généraux seraient atteints au moyen d'objectifs à un niveau inférieur (sous-programme) reliés entre eux de manière logique et hiérarchique; les objectifs qui peuvent être réalisés par la CEA, par les Etats membres et d'autres organisations étant clairement définis. Elle a aussi permis d'établir un lien entre la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation du programme dans un ensemble intégré. Les produits et activités au titre des sous-programmes sont tirés de ces objectifs et programmes afin de constituer les plus petits dénominateurs communs dans les analyses d'objectifs et représentent le programme d'activités telles que présentées ici.

Comme le montrera le présent document, le programme comprend des programmes relatifs aux organes directeurs et à la direction exécutive neuf sous-programmes sur les principaux domaines et quatre activités au titre d'appui au programme. Le descripteur de chaque programme se compose de deux parties : la partie A donne l'orientation du sous-programme en indiquant les domaines sur lesquels l'accent sera mis au cours de la période biennale conformément aux objectifs fixés dans le Plan à moyen terme tandis que la partie B présente une liste des activités qui seront menées pour atteindre ces objectifs, constituées de produits et services relevant, le cas échéant, de six catégories, à savoir coopération internationale, services aux organes délibérants, publications, matériels et services d'information, activités opérationnelles, et coordination, harmonisation et liaison.

Dans les sous-programmes un certain nombre d'activités bénéficient d'une priorité absolue et d'une faible priorité, respectivement, ce qui représente dans chaque cas, 10 à 20% des ressources allouées au sous-programme. Il faudrait rappeler que les priorités sont déterminées sur la base des trois critères énoncés dans la disposition 3.15 des Règlements et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, et qui sont l'importance que revêt l'objectif pour les Etats membres, la capacité de l'Organisation à le réaliser, et la pertinence et l'utilité des résultats éventuels qui pourraient être obtenus.

Les propositions contenues dans le présent document comprennent des activités qui seront financées à la fois par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et par des sources extrabudgétaires. Cependant, aucune information n'a été donnée, dans ce document, sur les aspects budgétaires du programme car l'Assemblée générale n'examine les questions budgétaires que sur avis de sa cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

Ces propositions sont soumises aux Etats membres pour observations. Les observations seront prises en compte par le Secrétaire général lors de l'élaboration des propositions finales qu'il soumettra à l'Assemblée générale à sa prochaine session, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination (CPC).

## INTRODUCTION

Au cours de la période biennale 1994-1995, les activités devant être réalisées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) continueront de porter sur les facteurs nécessaires pour soutenir le redressement économique et le développement de l'Afrique comme cela a été demandé dans différentes résolutions du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale et de la Commission elle-même.

Le programme de travail sera essentiellement axé sur la promotion de politiques et stratégies sont régionales en vue d'une coopération et d'une intégration plus poussée entre les pays africains notamment dans les domaines de la production, du commerce, de la monnaie et de la finance, de l'infrastructure et des institutions. Le problème de la dette de la région sera également examiné dans ce contexte. Les centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) joueront leur rôle en tant qu'antennes opérationnelles de la Commission aidant les Etats membres et leurs organisations intergouvernementales sous-régionales pour l'identification, la conception et la promotion de projets et programmes de développement. Les activités viseront aussi à promouvoir le développement centré sur l'homme grâce au renforcement des capacités humaines tant dans les régions rurales qu'urbaines et parmi tous les groupes productifs, y compris les femmes et viseront aussi à atténuer la pauvreté en général. Dans ce contexte, on veillera particulièrement à renforcer la participation de la société civile au processus de développement. D'autres domaines sur lesquels seront axés les efforts sont, entre autres, le renforcement des capacités d'élaboration des politiques et de l'analyse pour la gestion du développement et des mesures pour le développement effectif de l'appui la capacité d'entreprise et des initiatives du secteur privé.

## A. ORGANES DIRECTEURS ET ADMINISTRATION

### 1. Organes directeurs

La Commission <sup>1</sup> est le principal organe directeur du secrétariat et bénéficie des services du Comité technique préparatoire plénier.

La session et la réunion annuelles de la Commission durent onze jours. Puisque rien n'indique que les sessions de la Commission de 1994 et de 1995 se tiendront hors du siège, il a été supposé que ces deux sessions se tiendront à Addis-Abeba (Ethiopie).

A sa vingt-septième session, tenue à Addis-Abeba en avril 1992, la Conférence des ministres, par la résolution 726 (XXVII), a recommandé une rationalisation des conférences, réunions et séminaires selon des thèmes spécifiques. A cet égard, et conformément à la nouvelle structure du programme telle qu'elle figure dans le Plan à moyen terme révisé et approuvé, on trouvera ci-après les organes délibérants et organes subsidiaires proposés qui tiendront des réunions au cours de la période biennale 1994-1995 :

- a) Conférence des ministres responsables du développement économique et social; précédée de la réunion du Comité technique préparatoire plénier (vingt-neuvième session et quinzième réunion, 1994; trentième session et quinzième réunion, 1995);
- b) Comité intergouvernemental d'experts des MULPOC de Lusaka, de Niamey, de Tanger, de Gisenyi et de Yaoundé (1995);
- c) Conférence des ministres africains responsables du développement humain et neuvième réunion du Comité ministériel de suivi des Quinze de la Conférence des ministres africains responsables du développement humain (1994, 1995 respectivement);
- d) Conférence des ministres africains responsables du développement durable et de l'environnement; précédée de la réunion de son Comité d'experts (1995);
- e) Conférence des ministres africains responsables des finances, précédée de la réunion du Comité d'experts (1995);
- f) Conférence des ministres africains responsables du commerce, de la coopération et de l'intégration économique régionale, précédée de la réunion de son Comité d'experts (1994);
- g) Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, précédée de la réunion de son Comité d'experts (1995);
- h) Conférence des ministres de l'industrie, précédée de la réunion de son Comité d'experts (1995);
- i) Conférence des ministres responsables de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources minérales et du développement de l'énergie, précédée de la réunion de son Comité d'experts (1995);
- j) Conférence régionale africaine sur la science et la technique (1995);
- k) Conférence commune des planificateurs, statisticiens, démographes et informaticiens (1994);
- l) Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement (1994 et 1995).

---

<sup>1</sup> La Conférence des ministres responsables du développement économique et de la planification constitue la "Commission", lorsqu'elle se réunit.

Il faudra fournir à tous ces organes subsidiaires y compris la Conférence des ministres responsables du développement économique et de la planification ainsi que son Comité d'experts, des services de traduction et d'interprétation dans les trois langues officielles, à savoir l'anglais, l'arabe et le français.

## 2. DIRECTION EXECUTIVE ET ADMINISTRATION

### A. Orientation pour l'exercice biennal

Les activités du bureau de la direction exécutive et de l'administration comprennent celles menées par le Secrétaire exécutif, le personnel relevant immédiatement de lui et le Service de la coordination des politiques et des programmes. Le bureau est chargé de la direction, de la supervision et de la gestion d'ensemble du programme de travail de la CEA, y compris la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation du programme.

Le bureau procède à une analyse continue des buts, stratégies et plans d'action régionaux et internationaux pour le développement socio-économique de l'Afrique, en vue de les traduire en cadres opérationnels et en programmes d'action.

Le bureau organise les réunions des organes délibérants et d'autres réunions de haut niveau dans la région et assure leur service technique. Il participe à l'élaboration de la politique globale au Conseil économique et social, à l'Assemblée générale des Nations Unies et à leurs organes subsidiaires.

### B. Activités

#### 1. Coopération internationale

##### e) Relations extérieures

Liaison continue, coopération et coordination avec les Etats membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales sous-régionales et régionales.

#### 2. Services aux organes délibérants

##### a) Documents à l'intention des organes délibérants

Douze rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur :

- i) Suite donnée aux résolutions appropriées adoptées par le Conseil économique et social et par l'Assemblée générale intéressant l'Afrique (un rapport en 1994 et un rapport en 1995);
- ii) Suite donnée aux résolutions adoptées par la Conférence des ministres de la CEA (un rapport en 1994 et un rapport en 1995);
- iii) Questions émanant d'organes subsidiaires et d'organes sectoriels de la Commission appelant une décision de la Conférence des ministres (un rapport en 1994 et un autre en 1995);
- iv) Modifications proposées au programme de travail et ordre de priorité 1994-1995 (1994);
- v) Projet de programme de travail et ordre de priorité pour la période biennale 1996-1997 (1995);

- vi) Révisions proposées au Plan à moyen terme, 1992-1997 (1994);
  - vii) Exécution du programme de travail et ordre de priorité 1992-1993 (1994);
  - viii) Evaluation des programmes à la CEA (un en 1994 et un en 1995);
  - ix) Rapport aux comités intergouvernementaux d'experts des MULPOC sur le projet de programme de travail et ordre de priorité pour la période 1996-1997 (1995).
- b) Services techniques
- Service technique des réunions annuelles de la Conférence des ministres de la CEA et de son Comité technique préparatoire plénier (1994 et 1995).

### 3. Publications

a) Publications périodiques

Trois publications périodiques :

- i) Rapport de la Commission économique pour l'Afrique (un en 1994 et un en 1995);
- ii) Rapport biennal du Secrétaire exécutif (1994);
- iii) La CEA à l'oeuvre : Examen des programmes et activités du secrétariat (4 numéros biennaux - 2 en 1994 et 2 en 1995).

### 5. Activités opérationnelles

c) Projets sur le terrain

Accroissement de la capacité de la CEA en matière de formulation, d'analyse et de coordination des politiques.

### 6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination, harmonisation et liaison avec l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et leurs organes subsidiaires dans les secteurs sociaux, les institutions spécialisées et les offices des Nations Unies et d'autres commissions régionales.

## B. PROGRAMME D'ACTIVITE

### Sous-programme 1 : Questions et politiques relatives au développement

#### A. Orientation du sous-programme pour la période biennale

Ce sous-programme vise à promouvoir, de manière continue, le processus de développement économique et social et de croissance en Afrique et à encourager une approche régionale en matière de développement, d'analyse des questions sociales et de planification dans le contexte du Plan d'action de Lagos et du nouveau Programme d'action des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 grâce à un appui aux pays et aux efforts sous-régionaux pour l'élaboration de plans à long terme, la formulation de stratégies et politiques à court, moyen et long termes en vue d'accélérer la réalisation des principaux objectifs du continent, et enfin pour la mise en place et le renforcement des capacités nationales en matière de prévision à court et moyen termes, de planification et d'établissement de modèles en vue d'une meilleure intégration et d'une meilleure coordination des objectifs à court et moyen termes, ainsi que pour la promotion de spécialistes africains de la planification à l'analyse de la politique macro-économique, aux techniques de planification, aux méthodologies ainsi que dans le domaine des structures physiques; toutes ces activités seront entreprises avec l'Institut africain de développement et de planification (IDEP). Le sous-programme permettra aussi d'aider les pays africains à concevoir des stratégies pour alléger le fardeau de la dette et pour améliorer les capacités de gestion de la dette ainsi que celles pour améliorer le cadre institutionnel monétaire pour la mobilisation de ressources en vue du développement. Le sous-programme aidera aussi les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les pays insulaires à exécuter le Programme d'action.

#### B. Activités

##### 1. Coopération internationale

###### e) Relations extérieures

Travail, dans le cadre de réseaux avec des établissements africains et non africains de recherche et de formation sur le développement socio-économique africain; liaison et coopération, en ce qui concerne les questions et les politiques de développement, avec des organisations non gouvernementales africaines et non africaines, des organes régionaux et interrégionaux, des institutions financières et monétaires y compris l'OUA, la Banque africaine de développement, l'Association des banques centrales africaines et le Centre africain d'études monétaires.

##### 2. Services aux organes délibérants

###### a) Documents à l'intention des organes délibérants

Rapports à la Conférence des ministres de la CEA responsables du développement économique et social :

- i) Rapport économique annuel sur l'Afrique (premier trimestre, 1994 et 1995)\*;
- ii) Examen et évaluation du nouveau Programme d'action en faveur des pays africains les moins avancés et insulaires\*;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

Rapports à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens, démographes et informaticiens africains;

- iii) Rapport sur l'élaboration et l'application d'un modèle de la CEA pour la prévision à court terme en vue de la conception des politiques et de la gestion économiques dans les divers pays africains (premier trimestre de 1994)\*;
- iv) Rapport sur l'état actuel ainsi que sur les méthodes de la construction de modèles économiques dans les pays africains (premier trimestre de 1994);
- v) Etude sur la planification stratégique dans le sous-secteur alimentaire dans les économies africaines (premier trimestre de 1994)\*;
- vi) Rapport sur les activités de l'IDEP et nouvelles orientations et perspectives de programmation pour l'IDEP (premier trimestre de 1994)\* - (IDEP);

Rapports à la Conférence des ministres africains des finances

- vii) Rapport sur les travaux et recommandations de la réunion d'experts spécial de haut niveau sur l'examen des questions monétaires et financières en Afrique, avec une mention particulière de la gestion de la dette de l'Afrique et son intégration dans la planification macro-économique (quatrième trimestre, 1995);
- viii) Rapport sur l'exécution du projet tendant à créer à la CEA une base de données sur la structure de la dette extérieure de l'Afrique (quatrième trimestre, 1995).

b) Services techniques

- i) Huitième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains (premier trimestre de 1994);
- ii) Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts préparatoire de la Conférence des ministres africains des finances (quatrième trimestre de 1995);
- iii) Cinquième Conférence des ministres africains des finances (quatrième trimestre de 1995).

d) Réunions de groupe d'experts spécial

- i) Réunion de groupe spécial de haut niveau sur les questions de développement et sur les politiques socio-économiques cruciales (troisième trimestre de 1994).

Documents de travail

- a. Etude des conditions économiques et sociales en Afrique;
- b. L'Afrique dans les années 90 et au-delà : perspectives de développement révisées de la CEA, 1993-2008;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- c. Investissement direct étranger dans les pays africains les moins avancés, sans littoral et insulaires.
- ii) Réunion de groupe d'experts de haut niveau pour l'examen de questions monétaires et financières, y compris la gestion de la dette de l'Afrique dans le cadre de la planification macro-économique\*;

Documents de travail :

- a. Une analyse critique des stratégies et mesures pour alléger le fardeau de la dette extérieure de l'Afrique en fonction de l'évolution de la situation sur le plan international;
- b. Examen des techniques de réduction et de conversion de la dette (échanges de dettes) et leur application à la situation africaine;
- c. Politiques de gestion des taux de change : expérience récente et perspectives;
- iii) Réunion de groupe d'experts de haut niveau sur la planification du développement en Afrique (IDEP)\*;

Documents de travail :

- a. Planification du développement en Afrique : rétrospective et perspectives;
- b. Quelques études de cas de l'expérience des pays en matière de planification du développement en Afrique.

### 3. Publications

a) Publications périodiques

Six publications périodiques :

- i) Etude annuelle des conditions économiques et sociales en Afrique (une en 1994 et une en 1995)\*;
- ii) Documents de recherche sur le développement (deux en 1994 et deux en 1995);
- iii) Bulletin économique pour l'Afrique (un en 1994 et un en 1995);
- iv) Série de monographies biennales (Cahiers de l'IDEP) (deux en 1994 et en 1995) (IDEP);
- v) Bulletin biennal de l'IDEP (deux en 1994 et deux en 1995) (IDEP);
- vi) Rapport économique annuel sur l'Afrique (premier trimestre, 1994 et 1995)\*.

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

b) Publications non périodiques

Douze publications non périodiques :

- i) L'Afrique dans les années 90 et au-delà : perspectives de développement révisées (1993-2008)\*;
- ii) Evaluation des résultats des institutions de crédit agricole spécialisées dans les pays africains les moins avancés, insulaires et sans littoral (troisième trimestre, 1994);
- iii) Investissement direct étranger dans les pays africains les moins avancés, insulaires et sans littoral (troisième trimestre, 1995);
- iv) Efficacité de la gestion de la dette dans les pays africains;
- v) Promotion des marchés de capitaux dans le cadre d'une mobilisation accrue de ressources intérieures et extérieures pour le développement\*;
- vi) Examen des techniques de réduction et de conversion de la dette (échanges de créances) et leur application à la situation africaine;
- vii) Politiques de gestion des taux de change en Afrique : l'expérience récente et les perspectives;
- viii) Etude préliminaire sur le problème de la dette intérieure en Afrique;
- ix) L'impact des chocs extérieurs sur les zones monétaires africaines et les stratégies pour l'amortir;
- x) Planification du développement dans les pays africains : rétrospective et perspectives (troisième trimestre de 1995) (IDEP)\*;
- xi) Politiques macro-économiques et intégration au niveau des sous-régions en Afrique (troisième trimestre de 1995) (IDEP)\*;
- xii) Analyse des politiques et gestion stratégique en Afrique (XB) (IDEP).

c) Publications techniques

Structure de la dette extérieure des pays.

4. Matériels et services d'informationa) Plaquettes, brochures, notes, cartes murales, pochettes d'information

- i) Six brochures sur : 1) le programme de base pour le diplôme en analyse, gestion et planification des politiques macro-économiques; 2) le développement industriel en Afrique; 3) la population, les ressources humaines et le développement en Afrique; 4) le développement agricole et rural en Afrique; 5) la gestion de l'environnement

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

en Afrique et 6) profil de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP);

- ii) Prospectus sur l'IDEP (IDEP).

#### 5. Activités opérationnelles

##### a) Services consultatifs

- i) Appui aux Etats membres pour le renforcement des capacités en matière de planification nationale, de la gestion de la dette, des fonds pour le développement et au niveau macro-économique, y compris les méthodes et techniques de planification du développement et la gestion de la crise économique et le développement de systèmes de prévision économique;
- ii) Services consultatifs, sur demande, aux Etats membres et aux organisations intergouvernementales concernant le renforcement des capacités des institutions de formation à la gestion économique et du développement (deux missions chacune en 1994 et en 1995) (IDEP);

##### b) Formation de groupe notamment par des séminaires, des ateliers et des bourses

- i) Neuf programmes de formation à long terme - un programme de maîtrise en développement et planification économiques (durée de 24 mois); programme annuel de base pour le diplôme en analyse, gestion et planification des politiques macro-économiques (durée de 9 mois); trois programmes annuels de spécialisation (d'une durée de 3 mois chaque) sur : le développement industriel en Afrique; le développement agricole et rural en Afrique; la population; les ressources humaines et le développement en Afrique. Programme annuel de formation à la recherche (d'une durée de 6 mois) (IDEP)\*;
- ii) Six programmes de formation de courte durée à l'intention des cadres (y compris des ateliers et des séminaires) sur: l'analyse des politiques, l'analyse de la gestion des projets, la gestion de l'environnement et des océans (XB), le développement eu égard aux questions concernant les femmes (XB), la coopération et l'intégration économiques régionales en Afrique (XB), les sociétés transnationales et le développement en Afrique (XB) (IDEP)\*;

##### c) Projets opérationnels

Recherche et formation pour accroître le rôle des femmes dans l'économie rurale (XB); formation de hauts fonctionnaires pour la mise en place de capacités de gestion économique (XB) (IDEP)\*\*;

#### 6. Coordination, harmonisation et liaison

Participation à des réunions et études; rapports, information et appui aux organismes et institutions telles que les équipes spéciales du CAC, le lien entre projets des Nations Unies, le Comité directeur inter-institutions sur les NLTPS, les institutions de formation des Nations Unies, le Comité directeur permanent de l'OUA, le Secrétariat conjoint OUA/CEA/BAD, le Groupe de travail du Conseil des gouverneurs

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

africains, la Réunion générale annuelle des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, les réunions annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement, la réunion des institutions monétaires sous-régionales, l'Association des banques centrales africaines, le Conseil des gouverneurs du Centre africain d'études monétaires.

## **Sous-programme 2 : Commerce, coopération et intégration régionales**

### **A. Orientation du sous-programme pour l'exercice biennal**

Au cours de la période biennale 1994-1995, le sous-programme sur le commerce, la coopération et l'intégration régionales sera axé sur le renforcement des communautés sous-régionales aux niveaux tant institutionnel que sectoriel, avec un accent particulier sur la rationalisation, l'harmonisation et la coordination des organisations intergouvernementales et de leurs activités dans les domaines monétaire, financier, commercial et du tourisme d'un côté, la relance du commerce intérieur et extérieur africain, le renforcement des échanges intra-africains et la participation plus active de l'Afrique aux négociations dans les principales instances internationales d'un autre côté.

### **B. Activités**

#### **1. Coopération internationale**

##### **b) Promotion des instruments juridiques**

Entreprendre des campagnes et participer à celles lancées par d'autres institutions des Nations Unies en vue de sensibiliser davantage un grand nombre de pays, à la nécessité de mettre en oeuvre les recommandations/résolutions et de ratifier les traités et protocoles sur le commerce, la coopération et l'intégration économiques et le tourisme\*\*.

##### **e) Relations extérieures**

- i) Liaison et consultations avec des institutions nationales, sous-régionales et régionales s'occupant de questions monétaires et financières;
- ii) Liaison et coopération avec des organisations intergouvernementales et des institutions commerciales mondiales, régionales et sous-régionales à propos des questions de politiques et des stratégies;
- iii) Relations avec des organisations intergouvernementales/professionnelles opérant dans le domaine du tourisme et/ou des voyages ou oeuvrant pour la facilitation des séjours touristiques en Afrique;
- iv) Liaison et consultations avec des organisations intergouvernementales africaines dans le but d'assurer un suivi approprié des trois projets multisectoriels exécutés par la CEA en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale;

Rapports à une réunion des communautés sous-régionales et autres OIG sur\*:

- v) Harmonisation des différents mécanismes sous-régionaux d'intégration de stratégies (1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- vi) Liens institutionnels éventuels de coordination entre les communautés sous-régionales (1995);
- vii) Projets d'investissement synergiques communs à différentes sous-régions et propositions pour des plans éventuels de coopération (1995);
- viii) Rapport aux réunions entre sous-régions des organisations intergouvernementales sur les projets d'accords relatifs aux zones d'échanges préférentiels pour la libéralisation du commerce entre sous-régions (1995);

#### MULPOC de Tanger

- ix) Consultations avec l'Union du Maghreb arabe (UMA) sur des dispositions éventuelles de coopération avec d'autres pays de la sous-région du MULPOC de Tanger;

#### MULPOC de Niamey

- x) Assistance à l'Association des organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest, y compris les services techniques aux réunions de leurs responsables et de leurs directeurs (deux en 1995) et à celles de ses comités sectoriels (cinq en 1994).

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents à l'intention des organes délibérants

Six rapports à la Conférence des ministres africains chargés du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales\* :

- i) Pôles de développement optimal et plans de développement industriel couvrant toutes les communautés sous-régionales (1995);
- ii) Application des stratégies pour la relance, le redressement et la croissance du commerce africain dans les années 90 et au-delà;
- iii) Examen à mi-parcours de la Convention CEE-ACP de Lomé IV;
- iv) Position africaine sur la Conférence mondiale sur les produits de base;
- v) Réunions des comités intergouvernementaux d'experts des MULPOC;
- vi) Mise en oeuvre des décisions des réunions précédentes sur le développement du tourisme, le tourisme et l'intégration de l'Afrique et la gestion du tourisme africain (1995);

Deux rapports aux comités intergouvernementaux d'experts des MULPOC sur\* :

- vii) Mise en oeuvre des programmes de libéralisation et de facilitation du commerce au sein des groupements économiques sous-régionaux existants;
- viii) Systèmes sous-régionaux d'information sur le commerce, leur fonctionnement et les améliorations et harmonisations possibles;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

MULPOC de Gisenyi

Dix rapports au Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Gisenyi sur:

- ix) Evaluation des conditions socio-économiques dans les pays de la CEPGL, dans le cadre du renforcement de l'intégration économique sous-régionale (1995);
- x) Lutte contre la désertification/l'érosion dans la sous-région (1995);
- xi) Harmonisation des politiques agricoles dans les Etats membres de l'Organisation du Bassin de la Kagera (OBK), (1995);
- xii) Technologies pour une production accrue d'huiles comestibles (1995);
- xiii) Potentiel minéral du Bassin de la Kagera et besoins y relatifs en matière de transport (1995);
- xiv) Coopération sous-régionale entre les pays de la CEPGL et autres Etats riverains pour la maintenance et la praticabilité des voies navigables dans les lacs Kivu et Tanganyika (1995);
- xv) Voies de desserte de la CEPGL à partir du port de Kisangani (1995);
- xvi) Besoins en matière de dragage des ports du lac Kivu (1995);
- xvii) Harmonisation des politiques nationales de transport dans le cadre de l'Accord sur le Couloir Nord (1995)\*;
- xviii) Interconnexion des réseaux électriques de la CEPGL et de l'OBK (1995);

MULPOC de Lusaka

Onze rapports au Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Lusaka sur:

- xix) Programme multisectoriel proposé pour la coopération et l'intégration économiques dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (1995)\*;
- xx) Evaluation des conditions socio-économiques en Afrique de l'Est et en Afrique australe, dans le contexte d'un renforcement de la coopération et de l'intégration économiques dans la sous-région (1995)\*;
- xxi) Incidence socio-économique des programmes d'ajustement structurel (PAS) en Afrique de l'Est et en Afrique australe et perspectives pour l'application de nouvelles stratégies aux niveaux national et sous-régional (1995);
- xxii) Evaluation des plans sous-régionaux de sécurité alimentaire en Afrique de l'Est et en Afrique australe et enseignements à tirer pour l'avenir (1995);
- xxiii) Orientation future de la Commission du travail pour l'Afrique australe (SALC) et progrès réalisés dans la mise en place d'un secrétariat autonome pour la SALC (1994);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- xxiv) Evaluation des programmes existants et identification de nouveaux moyens pour promouvoir le rôle de la femme dans le processus de développement en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1994);
- xxv) Technologies intermédiaires rurales : leur mise au point et leur utilisation en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1994);
- xxvi) Evaluation de l'incidence des politiques d'utilisation des terres sur l'atténuation de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);
- xxvii) Evaluation des lacunes en matière de compétences dans les industries extractives en Afrique de l'Est et en Afrique australe;
- xxviii) Etude sur les stratégies d'exploitation et de commercialisation des pierres précieuses en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1994)\*;
- xxix) Etude sur la coopération dans le domaine de l'exploitation des minéraux industriels et agricoles en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);

#### MULPOC de Niamey

Onze rapports au Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Niamey sur:

- xxx) Evaluation des institutions monétaires et financières en vue de renforcer leur rôle dans la mobilisation des ressources et de l'épargne intérieures comme moyen de promouvoir l'auto-suffisance nationale et sous-régionale (1995);
- xxxi) Moyens de rendre les organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest plus autonomes, en ce qui concerne la gestion et le financement (1995);
- xxxii) Possibilités d'un développement des industries de l'élevage et de la pêche (1995);
- xxxiii) Mise en valeur des ressources en eau en Afrique de l'Ouest (1995);
- xxxiv) Scénario pour la réalisation de l'étude sur l'interconnexion des réseaux électriques et le développement de l'énergie hydro-électrique en Afrique de l'Ouest (1995);
- xxxv) Evaluation des programmes existants dans les sous-régions sur la promotion de la femme et l'identification de nouveaux moyens pour améliorer de tels programmes (1995);
- xxxvi) Scénario pour la mise en oeuvre du Plan directeur de l'industrie pour l'Afrique de l'Ouest (1995);
- xxxvii) Mise en oeuvre du Plan directeur pour la lutte contre la désertification et pour la conservation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest (1995);
- xxxviii) Propositions relatives à des politiques communes pour la mise en oeuvre du programme sous-régional sur la sécurité alimentaire (1995)\*;

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- xxxix) Etude de faisabilité sur la création du Centre pour l'exploitation des ressources minérales de l'Afrique de l'Ouest (1995);
- xl) Evaluation des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest, dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'intégration économiques dans la sous-région (1995);

#### MULPOC de Tanger

Quatre rapports au Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Tanger sur:

- xli) Le suivi et la surveillance de la situation en ce qui concerne les criquets et les sauterelles dans la sous-région de l'Afrique du Nord et sur la mise en place d'un système d'alerte rapide (1995);
- xlvi) L'évaluation des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord dans le contexte de la promotion de la coopération et de l'intégration économiques dans la sous-région (1995);
- xlvii) L'étude sur les moyens permettant de renforcer la coopération sous-régionale entre les Etats membres du MULPOC de Tanger dans le domaine du tourisme;
- xlviii) L'étude sur la promotion de la coopération sous-régionale en vue de la production agricole à grande échelle comme moyen d'améliorer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires dans la sous-région de l'Afrique du Nord.\*

#### MULPOC de Yaoundé

Neuf rapports au Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Yaoundé sur:

- xlv) Les conditions économiques et sociales dans la sous-région de l'Afrique du Centre en vue de la promotion de l'intégration économique dans la sous-région (1994);
- xlvi) Les mesures visant à renforcer les marchés frontaliers afin d'accroître le commerce des produits alimentaires (1995);
- xlvii) L'étude des marchés en vue d'accroître le commerce des produits alimentaires de base entre les pays de la sous-région (1995);
- xlviii) L'étude du marché pour le petit matériel agricole (1995);
- xlix) L'étude sur la facilitation du transport le long des couloirs allant des ports côtiers de Douala, Pointe-Noire et Libreville vers les pays sans littoral (1995);
- l) L'étude des potentialités économiques des tronçons prioritaires du réseau routier sous-régional (1995)\*;
- li) La stratégie pour lutter contre la désertification et l'érosion des sols en Afrique du Centre, y compris un programme visant à sensibiliser davantage les femmes aux problèmes écologiques et à la protection de l'environnement (1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

lii) L'étude sur l'harmonisation et la modernisation des législations maritimes des Etats membres de la CEEAC (1995);

liii) L'étude sur les opérations de transbordement dans les principaux ports de la sous-région de la CEEAC (1995).

b) Services techniques

i) Conférence des ministres africains responsables du commerce, de la coopération et de l'intégration économiques et du tourisme et ses comités techniques d'experts (1995);

MULPOC de Gisenyi

ii) Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Gisenyi (premier trimestre de 1995).

MULPOC de Lusaka

iii) Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Lusaka (premier trimestre de 1995).

MULPOC de Niamey

iv) Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Niamey (premier trimestre de 1995).

MULPOC de Tanger

v) Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Tanger (premier trimestre de 1995).

MULPOC de Yaoundé

vi) Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du MULPOC de Yaoundé (premier trimestre de 1995).

d) Groupes spéciaux d'experts

i) Réunion du Groupe spécial d'experts sur la coopération en matière de mise en valeur et de distribution de l'énergie (1995).

Document de travail : Document directif sur la coopération en matière de mise en valeur et de distribution de l'énergie en Afrique;

MULPOC de Yaoundé

- ii) Réunion d'experts sur la coopération en matière de pêche hauturière (1994);

MULPOC de Lusaka

- iii) Réunion du groupe spécial d'experts sur les technologies intermédiaires, leur mise au point et leur utilisation en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);
- iv) Réunion du groupe spécial d'experts sur la création d'entreprises multinationales, l'accent étant mis sur le développement des industries multinationales en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995).

3. Publicationsa) Publications périodiques

Trois publications périodiques:

- i) Deux publications par an sur les possibilités commerciales offertes aux hommes d'affaires africains;
- ii) Bulletin du commerce africain (un numéro respectivement en 1994 et en 1995).

MULPOC de Gisenyi

- iii) Bulletin sur les femmes et le développement dans les pays membres de la CEPGL (un numéro respectivement en 1994 et en 1995).

b) Publications non périodiques

Vingt-sept publications non périodiques:

- i) Perspectives et problèmes en matière d'intensification du commerce et de la coopération Sud-Sud (1995);
- ii) Mécanismes du marché international des produits de base (1995);
- iii) Libéralisation du commerce des biens produits localement (1995);
- iv) Techniques de financement du commerce extérieur (1995);
- v) Questions relatives au développement du tourisme en Afrique (1995);
- vi) Etude sur la modernisation du patrimoine artisanal et ethnographique et son adaptation aux exigences du tourisme africain (1995);
- vii) Deux études de cas sur la rationalisation des marchés sous-régionaux en vue de développer le commerce intra-africain (1995);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- viii) Cadre pour la coordination, l'harmonisation et la rationalisation des groupements économiques africains (1994);
- ix) Cadre pour les mécanismes de promotion de l'investissement mixte, y compris un projet de charte des entreprises multinationales africaines (1994)\*;
- x) Moyens d'intervention pour le financement du commerce intra-africain, y compris des structures pour l'investissement dans le commerce intérieur (1994);
- xi) Le rôle du tourisme dans le processus d'intégration en Afrique (1995);
- xii) Harmonisation des politiques monétaires et financières au niveau sous-régional (1995);
- xiii) Evaluation de l'efficacité des institutions sous-régionales de financement du développement en vue de leur renforcement (1995);

#### MULPOC de Lusaka

- xiv) Répertoire des ONG de la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (un numéro en 1995)\*\*;
- xv) Publication sur les activités de mise en valeur des ressources minérales en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);

#### MULPOC de Tanger

- xvi) Evaluation de l'incidence du Marché unique européen sur le commerce entre l'Afrique du Nord et l'Europe;
- xvii) Le rôle des institutions financières dans la mobilisation des ressources pour l'exécution des principaux projets multinationaux dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique en Afrique du Nord;
- xviii) Le rôle et la participation des secteurs public et privé dans le développement industriel et le processus d'intégration en Afrique du Nord;
- xix) Etude de préfaisabilité sur l'exploitation efficace et rationnelle des ressources naturelles (énergie, eau, etc.) dans la sous-région de l'Afrique du Nord pour appuyer le développement et la coopération industriels dans la sous-région (1995); XB\*
- xx) Etude de préfaisabilité sur l'extension des systèmes d'irrigation à petite échelle dans la sous-région de l'Afrique du Nord (1995); XB
- xxi) Etude sur les expériences, les techniques et le savoir-faire en matière de production de dattes dans la sous-région de l'Afrique du Nord (1995) XB.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

MULPOC de Yaoundé

- xxii) Etude de préfaisabilité sur la mise en place d'un programme pilote de transformation alimentaire (1995); XB
- xxiii) Etude sur les coûts de production et la compétitivité de certains produits industriels (1995);
- xxiv) Etude sur la promotion de la coopération en matière de pêche hauturière (1995); XB
- xxv) Recueil de toutes les études réalisées par le MULPOC depuis sa création.

MULPOC de Gisenyi

- xxvi) Etude de marché pour les articles de broderie produits dans les pays membres de la CEPGL;
- xxvii) La promotion du commerce dans les secteurs agricole et industriel dans les pays membres de la CEPGL.

5. Activités opérationnellesa) Services consultatifs

- i) Services consultatifs aux Etats membres et aux groupements économiques sous-régionaux sur les questions monétaires et financières liées à la mise en oeuvre du Traité instituant la Communauté économique africaine;
- ii) Missions consultatives auprès des Etats membres, des OIG et des associations d'opérateurs touristiques sur la promotion et le développement du tourisme.

MULPOC

- iii) Services consultatifs aux Etats membres sur la formulation et la mise en oeuvre de politiques, stratégies et programmes pour la promotion de la production et du commerce ainsi que sur les aspects institutionnels de la coopération et de l'intégration économiques.

b) Formation de groupe, notamment par des séminaires, ateliers et bourses

- i) Atelier régional sur la rationalisation des marchés (1995);
- ii) Voyages d'études dans des pays en développement donnés à l'intention des hommes d'affaires en vue de promouvoir le commerce entre l'Afrique et les autres régions en développement (1995,XB);
- iii) Séminaire sur le tourisme et l'intégration en Afrique (deuxième trimestre de 1994);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- iv) Séminaire sur les circuits inter-Etats et les produits touristiques africains (premier trimestre de 1995);
- v) Séminaire sur les statistiques du tourisme (troisième trimestre de 1994);
- vi) Colloque sur les systèmes de facilitation des transports et des communications et les possibilités de coopération dans ces domaines, dans la sous-région de l'Afrique du Centre (1995).

**Document de travail** : Rapport sur les liaisons de transports et de communications, l'accent étant mis sur les systèmes éventuels de facilitation et la coopération en matière de promotion de ces systèmes;

- vii) Ateliers de haut niveau pour examiner la Position africaine à la Conférence mondiale sur les produits de base et la Position commune africaine au sujet de l'examen à mi-parcours de la quatrième Convention de Lomé (deux ateliers en 1994);
- viii) Tables rondes sur les possibilités de coopération avec les pays non africains en matière de développement du secteur des transports, l'accent étant mis sur la coopération Sud-Sud; XB

#### **MULPOC de Gisenyi**

- ix) Atelier sous-régional sur la définition et l'adoption de normes pour les produits industriels dans les pays membres de la CEPGL;
- x) Réunion de consultation en matière de commerce triangulaire sur les projets d'intégration économique de la CEPGL entre les opérateurs économiques et les ONG d'Afrique et d'Europe de l'Ouest et de l'Est (1995);
- xi) Organisation d'un séminaire à l'intention des opérateurs économiques des pays membres de la CEPGL intéressés par la création d'une société de transport commune pour les lacs Kivu et Tanganyika.

#### **MULPOC de Lusaka**

- xii) Deux ateliers sur le programme de sécurité alimentaire pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe;
- xiii) Atelier sur la transformation et le stockage des produits alimentaires;
- xiv) Atelier pour la promotion de la production locale de manuels scolaires et universitaires à faible coût;
- xv) Atelier sur les stratégies de mise en valeur et de commercialisation des pierres semi-précieuses en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);
- xvi) Séminaires sur les insuffisances des compétences dans le secteur des industries extractives en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- xvii) Atelier sur la science et la technique en Afrique de l'Est et en Afrique australe (1995).

#### MULPOC de Tanger

- xviii) Atelier sur la coopération sous-régionale en matière de mise en valeur et d'utilisation des ressources énergétiques.

#### MULPOC de Yaounde

- xix) Séminaire sur la formation de hauts fonctionnaires des Etats membres à la gestion de l'application des politiques (1995);
- xx) Séminaire sous-régional sur l'intégration effective des pays insulaires à la sous-région de la CEEAC (1995);
- xxi) Atelier sur la mise en place d'un programme de transformation des produits alimentaires pour les femmes en Afrique du Centre (1994);
- xxii) Atelier sur la mise en place d'un réseau de centres de recherche agronomique (1995).

#### c) Projets sur le terrain

- i) Programmes d'échange de compétences et d'expériences entre les différentes communautés économiques sous-régionales;
- ii) Elaboration et exécution de projets inter-sous-régionaux dans les domaines du transport côtier;
- iii) Programme de formation à l'intention des gestionnaires et des planificateurs du tourisme (projet conjoint CEA/ESAMI/IDEP);
- iv) Renforcement du développement du tourisme en Afrique.

#### MULPOC de Lusaka

- v) Projet sur le terrain relatif à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques et programmes communs visant à réaliser l'autosuffisance alimentaire en Afrique de l'Est et en Afrique australe, y compris un réseau de recherche sur le maïs et un réseau de communications d'appui au développement rural pour l'Afrique;\*
- vi) Projet sur le terrain visant à rendre opérationnel le Système d'information pour le développement de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ESADIS);
- vii) Projet sur le terrain relatif à l'élaboration de projets de transformation des produits alimentaires en vue de promouvoir les activités des femmes-entrepreneurs.

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

#### 6. Coordination, harmonisation et liaison

- i) Liaison avec la CNUCED, le CCI, le GATT, la Communauté européenne à propos d'activités liées au commerce;
- ii) Liaison avec les institutions associées et les organisations bénéficiaires à propos des activités de suivi des projets multisectoriels;
- iii) Liaison avec les organisations des Nations Unies, le Groupe des 77 et des Etats membres concernant les activités de la CEA dans les domaines du commerce et de la CTPD/CEPD;
- iv) Participation aux activités du Secrétariat conjoint OUA/CEA/BAD concernant le fonctionnement de la Communauté économique africaine;
- v) Appui fonctionnel aux Mulpoc et coordination de leurs activités;
- vi) Consultations et liaison pour harmoniser les activités et politiques avec l'Organisation mondiale du tourisme, l'OUA, la BAD et autres organisations dont les activités portent sur le développement du tourisme;
- vii) Appui aux pays africains membres du Groupe des ACP pendant l'évaluation à mi-parcours de la Convention CEE - ACP de Lomé IV (1995);
- viii) Appui au Groupe africain de la CNUCED pendant la Conférence mondiale sur les produits de base;

#### MULPOC

- ix) Consultations avec les organisations des Nations Unies en vue d'harmoniser les activités ayant trait à l'assistance aux OIG et à leurs Etats membres.

### **Sous-programme 3 : Atténuation de la pauvreté grâce au développement durable**

#### A. Orientation du sous-programme pour l'exercice biennal

Pendant la période biennale 1994-1995, les activités entreprises au titre du sous-programme "Atténuation de la pauvreté" porteront essentiellement sur le développement de la capacité des gouvernements, individuellement et collectivement, à mettre en place les conditions propices permettant à la grande majorité de la population d'avoir un accès durable aux produits et services de première nécessité, notamment vivres, logement, soins de santé, éducation etc. Etant donné que ce sera le premier exercice biennal pendant lequel sera entrepris un allègement de la pauvreté, les activités de la CEA dans les domaines de la population, des établissements humains, de l'agriculture et de l'environnement ont été harmonisées et intégrées autant que possible pour faire face de façon décisive et coordonnée aux principales difficultés qui se posent aux Etats membres en matière d'allègement de la pauvreté.

L'accent sur la population se traduira par la poursuite de l'assistance aux Etats membres dans leurs efforts visant à intégrer les aspects population dans la planification du développement, ainsi que les études dans les domaines de la dynamique de la population, la planification familiale, du SIDA/VIH et autres pandémies ainsi que leur rapport avec le développement durable.

- 
- \*\* Faible priorité
  - \* Priorité absolue

L'accent sur l'environnement se traduira par la mise en place et/ou le renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales pour la mise en oeuvre des programmes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), de l'Agenda 21, dans le cadre de la Position commune africaine sur l'environnement et le développement. Il s'agira notamment de la relance des activités programmées de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et d'autres organisations intergouvernementales, non-gouvernementales et locales. Il faudra pour cela assurer la coordination avec d'autres organismes du système des Nations Unies.

L'accent, en matière d'établissements humains, sera placé sur l'application de politiques appropriées, la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000, les programmes et projets visant à accroître l'emploi dans le domaine du logement et des aménagements d'utilisation collective, ainsi que l'assistance aux Etats membres pour le développement de l'industrie du bâtiment, afin d'assurer un approvisionnement suffisant et bon marché en vivres grâce à une amélioration du nombre, de l'emplacement et de la taille des installations de stockage, un accès rationnel aux usines de traitement et un développement des secteurs industriel, agricole et tertiaire.

S'agissant de l'agriculture et du développement rural, la priorité consistera à assurer la sécurité alimentaire sur la base de mesures accrues pour l'autosuffisance individuelle et collective. La transformation structurelle des secteurs agricole et rural sera entreprise pour assurer une autosuffisance accrue et durable pour tous les principaux produits de base. Des sources de vivres d'origines non traditionnelles seront exploitées de manière à ce qu'elles puissent jouer un rôle accru dans la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire de la population, en particulier dans les zones rurales. Des efforts continueront d'être déployés pour que la biotechnologie soit largement utilisée dans la région afin d'accélérer l'accroissement de la productivité en matière de production et de distribution des produits agricoles; l'impact de cette biotechnologie sur l'économie rurale sera suivi de façon continue.

Pour accroître la production et la productivité dans le secteur rural et agricole, une plus grande attention sera accordée au renforcement de l'appui institutionnel, y compris les systèmes de livraison, en tenant compte de la participation active des bénéficiaires à ces activités et autres activités connexes.

Pour assurer une transformation structurelle et une coopération accrue aux niveaux sous-régional et régional, une plus grande attention sera accordée également à la mise au point des instruments d'analyse de politiques pour l'économie tout entière. L'accent sera également mis sur des techniques d'étude pour contrôler l'incidence des politiques et des programmes de développement sur la population afin de satisfaire les besoins fondamentaux dans des domaines tels que alimentation, logement, santé et éducation.

Conformément à l'Agenda des Nations Unies pour la paix et compte tenu du fait que la paix, la sécurité et la stabilité sont d'une importance cruciale pour mobiliser l'énergie des couches pauvres de la population en vue d'un développement endogène et autonome, des activités sont incorporées au Programme de travail pour aider les Etats membres à instaurer la paix. D'autres activités portant sur l'atténuation de la pauvreté permettront de lutte contre l'instabilité et de maintenir par conséquent la paix.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures

Coopération accrue avec des organisations sous-régionales, régionales et organisations intergouvernementales régionales (OIG) et organisations non-gouvernementales (ONG) sur les questions relatives à l'atténuation de la pauvreté \*;

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents à l'intention des organes délibérants (y compris les documents officiels)

Six rapports aux comités intergouvernementaux d'experts des MULPOC : (1995)

- i) Rapport sur le commerce transfrontalier de denrées alimentaires dans certains pays de la sous-région du MULPOC de Yaoundé;
- ii) Rapport sur le commerce transfrontalier de denrées alimentaires dans certains pays de la sous-région du MULPOC de Lusaka;
- iii) Rapport sur le commerce transfrontalier de denrées alimentaires dans certains pays de la sous-région du MULPOC de Niamey;
- iv) Etudes sur la mise en place et la gestion d'infrastructures et d'institutions sous-régionales de commercialisation au MULPOC de Gisenyi;
- v) Rapport sur les politiques d'amélioration de la micro-gestion intégrée des bassins versants et de la conservation des sols dans les zones arides et semi-arides pour un développement durable de la sous-région de l'Afrique du Nord;
- vi) Rapport sur la promotion de ceintures vertes et la reconstitution des écosystèmes dégradés dans certains pays sahéliens afin de lutter contre la désertification et l'érosion des sols.

Huit rapports à la Conférence des ministres africains responsables de l'environnement et du développement durable (et à son Comité d'experts) (1995) :

- vii) Progrès réalisés en ce qui concerne l'atténuation de la pauvreté en Afrique;
- viii) Promotion de denrées alimentaires non traditionnelles comme source durable de vivres pour les populations qui en ont besoin;
- ix) Rapport sur les mesures relatives à la conservation des forêts classées et de la biodiversité selon des critères durables établis dans certains pays africains côtiers;

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- x) Rapport sur une évaluation de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 dans le cadre de la Position commune africaine (1995) \*;
- xi) Suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar Ngor sur la population, la famille et le développement durable (1995);
- xii) Rapport sur les résultats du Programme relatif à l'environnement et qu développement en Afrique pour la période 1994 - 1995;
- xiii) Rapport sur la formulation et l'application de politiques d'établissements humains en vue de l'atténuation des déséquilibres ruraux/urbains dans les pays africains \*.
- xiv) Rapport sur l'exécution des plans d'action figurant dans la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000\*;

Six rapports à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains et des experts de l'information (1994) :

- xv) Mise en oeuvre du Plan d'action de Kilimandjaro et perspectives d'un développement durable dans les Etats membres de la CEA\*;
- xvi) Etude comparative sur les programmes relatifs à la planification familiale et à l'espacement des naissances dans les Etats membres de la CEA\*;
- xvii) Conséquences démographiques et sociales du vieillissement dans les Etats membres de la CEA \*;
- xviii) Conséquences socio-économiques et démographiques du VIH/SIDA et autres pandémies dans les Etats membres de la CEA;
- xix) Activités démographiques pendant la période 1992 - 1993, examen du programme de travail pour la période 1994 - 1995 et examen du programme de travail provisoire pour la période 1996 - 1997;
- xx) Préparatifs pour la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement: la Position commune africaine;

Trois rapports à la Conférence des ministres responsables du développement économique et social (1994):

- xxi) Evaluation critique des politiques visant à atténuer la pauvreté en Afrique (1994) \*;
- xxii) Activités de suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994);
- xxiii) Rapport sur la mise en oeuvre de l'Agenda 21 dans le cadre de la Position commune africaine (1994);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

b) Services techniques

La Conférence des ministres africains responsables de l'environnement et du développement durable et son Comité d'experts (1995, 11 jours) \*.

d) Réunions de groupe d'experts spéciales et activités préparatoires y relatives

Réunion de Groupe d'experts spécial sur les directives pour un examen approfondi des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21 en Afrique.

3. Publications

a) Publications périodiques :

Sept publications périodiques :

- i) Progrès rural (deux numéros);
- ii) Alimentation et agriculture en Afrique : document de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture (quatre numéros);
- iii) Bulletin de l'environnement de la CEA (huit numéros) \*\*;
- iv) Répertoire des experts africains de l'environnement et liste des institutions s'occupant de questions environnementales en Afrique (un numéro);
- v) Information sur la population en Afrique (quatre numéros);
- vi) Série d'études sur la population africaine (quatrième trimestre, un numéro en 1995);
- vii) Monographies de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture sur les questions relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural (six numéros);

b) Publications non périodiques

Vingt-cinq publications non périodiques :

- i) Cadre pour l'élaboration et l'application de politiques et programmes détaillés en matière de sécurité alimentaire (1995)\*;
- ii) Manuel technique sur un cadre de planification et de programmation pour la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique;
- iii) Modèle pour l'analyse des politiques et évaluation de l'incidence aux niveaux national, sous-régional et régional (1995)\*;
- iv) Systèmes d'information et bases de données établis pour contrôler l'incidence des politiques et des programmes en matière d'atténuation de la pauvreté (1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- v) Rapport sur la mise en place et l'amélioration des systèmes d'information et des bases de données agricoles (1994);
- vi) Identification de questions critiques en matière de commercialisation pour examen et inclusion dans les plans nationaux de développement agricole (1995);
- vii) Publication technique sur les mesures visant à renforcer la coopération pour l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques communes (1994)\*\*;
- viii) Publication technique sur la coopération sous-régionale pour l'instauration d'une zone économique exclusive dans le domaine de la pêche, y compris l'examen des dispositions existantes en matière de pêche (1995);
- ix) Examen et évaluation de programmes de crédit pour les petits exploitants agricoles en Afrique, à la lumière de l'expérience des autres régions en développement (1994)\*\*;
- x) Manuel de formation sur les éléments de conception, les questions monétaires et d'évaluation, les autres systèmes de livraison et les processus d'exécution pour un développement rural participatif en Afrique (1995)\*;
- xi) Les implications de la structure d'âge de la population sur l'utilisation des ressources et la sécurité sociale, eu égard à l'atténuation de la pauvreté dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1994)\*\*;
- xii) Une évaluation des arrangements en matière d'infrastructures existantes pour l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1995)\*;
- xiii) Une évaluation des progrès réalisés en ce qui concerne la réduction de la mortalité et l'objectif de "la santé pour tous d'ici à l'an 2000" dans certains Etats membres de la CEA. (quatrième trimestre de 1995)\*;
- xiv) Modes, causes et conséquences de la migration des femmes dans la planification du développement dans certains Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1994)\*;
- xv) Population et développement durable, avec un accent particulier sur les liens entre environnement, urbanisation et migration dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1995);
- xvi) Etude dans les Etats membres de la CEA sur la grossesse des adolescentes, ses conséquences socio-économiques et sanitaires et les mesures visant à réduire l'ampleur du problème, avec une attention particulière pour les filles qui abandonnent leurs études (quatrième trimestre de 1994)\*\*;
- xvii) Répertoire statistique sur l'utilisation et la pratique de la contraception dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1995);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- xviii) Objectifs des programmes de planification familiale en matière de réduction de la fécondité et de comportement procréateur dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1994)\*;
- xix) Directives pour améliorer la gestion des établissements humains afin d'assurer un développement durable et améliorer les conditions de vie dans les Etats membres;
- xx) Programmes de reconstruction et de rénovation, élaborés pour les zones ravagées par les conflits en Afrique;
- xxi) Etat de l'environnement africain et développement durable (quatrième trimestre de 1995);
- xxii) Directives pour l'élaboration et l'application de politiques pour la fourniture de logements dans les zones urbaines et rurales pauvres\*\*;
- xxiii) Directives pour améliorer la législation en matière d'urbanisation en Afrique\*\*;
- xxiv) Directives pour des systèmes énergétiques et de transport durables dans les établissements humains\*;
- xxv) Manuel sur la planification et la gestion des établissements humains dans les zones sujettes aux catastrophes\*.

#### 5. Activités opérationnelles

##### a) Services consultatifs

Quatre missions sur les programmes et projets relatifs à la gestion écologiquement saine des infrastructures; systèmes énergétiques et de transport durables dans les établissements humains.

##### b) Formation de groupe notamment par des séminaires, ateliers et octroi de bourses

Huit formations de groupe :

- i) Cours de formation à l'utilisation aussi bien du cadre de planification et de programmation de la sécurité alimentaire que du logiciel pour l'analyse des politiques et l'évaluation de leur impact en matière de sécurité alimentaire (1994);
- ii) Service technique de deux séminaires sous-régionaux sur les moyens d'améliorer la capacité en matière de planification et de gestion des pêcheries (un pendant le premier trimestre de 1994 et l'autre pendant le troisième trimestre de 1995);
- iii) Séminaire sur l'organisation et la gestion des services de commercialisation agricole pour les petits exploitants en Afrique;
- iv) Formation de haut niveau de formateurs au développement rural participatif dans la sous-région du MULPOC de Lusaka (1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- v) Atelier sur les politiques et programmes de développement pour la rénovation et la reconstruction (1995);
- vi) Séminaire regroupant les participants aux projets pilotes de la CMAE relatifs à l'Agenda 21 et à la Position commune africaine pour l'environnement et le développement durable\*;
- vii) Séminaire régional sur la fécondité et la mortalité eu égard à l'atténuation de la pauvreté dans les Etats membres de la CEA (troisième trimestre de 1995);
- viii) Atelier sur l'emplacement et la répartition des activités écologiquement dangereuses pour la population et les zones écologiquement sensibles;
- ix) Atelier sur la création d'agro-industries et la création d'emplois\*\*.

c) Projets opérationnels

- i) Projet relatif à la lutte contre la mouche tsé-tsé dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest\*\*;
- ii) Projet de lutte contre la mouche tsé-tsé dans la zone du bassin de la Kagera;
- iii) Programmes de développement rural durable, relatifs à la production et à l'environnement dans la Corne de l'Afrique;
- iv) Projet pilote sur un système de crédit rural pour les agriculteurs ruraux pauvres sans garantie dans certains pays de la sous-région du MULPOC de Lusaka, avec une attention particulière pour les femmes;
- v) Appui aux Etats membres pour la mobilisation de ressources en vue de l'exécution de projets pilotes visant à démontrer la viabilité de programmes appropriés en matière de planification de l'utilisation des terres et d'investissement, pour une intégration de l'économie rurale dans l'économie nationale\*\*;
- vi) Développement des industries de matériaux de construction en Afrique.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coopération avec les organismes des Nations Unies au sujet des questions concernant la lutte contre la pauvreté et notamment :

- i) Coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et fourniture d'une assistance à l'Association des offices de commercialisation des produits agricoles d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (AFMESA) pour lui permettre d'organiser et de tenir sa réunion annuelle ainsi que de publier son bulletin d'information;
- ii) Coordination avec l'équipe spéciale interorganisations du CAC sur le développement rural et participation à ses travaux;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- iii) Coordination avec la FAO dans le cadre de l'assistance aux Etats membres en matière d'alimentation et d'agriculture;
- iv) Coordination avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de l'unité africaine en ce qui concerne la Conférence des ministres africains chargés de l'environnement et, notamment, fourniture de services techniques pour la réunion du Bureau de cette Conférence et pour la Conférence elle-même;
- v) Participation à la réunion du groupe de travail interorganisations du CAC consacrée à l'examen des estimations et des projections démographiques;
- vi) Participation aux réunions des conseils d'administration du Regional Institute for Population Studies (RIPS) et de l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), aux réunions consultatives interorganisations du Programme des Nations Unies pour la population (FNUAP), aux réunions des MULPOC, de la Commission de la population, de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994) et d'autres organismes;
- vii) Liaison avec les institutions régionales et sous-régionales aux fins de l'élaboration et de l'exécution des programmes de la CEA relatifs à la population;
- viii) Coordination et collaboration avec Habitat, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Bureau international du Travail (BIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et d'autres organismes du système des Nations Unies dans le domaine des politiques concernant les établissements humains et leur application.

#### **Sous-programme 4 : Administration et gestion du développement**

##### **A. Orientation du sous-programme pour la période biennale**

Durant la période biennale 1994-1995, le sous-programme aura pour but de renforcer l'efficacité des efforts de promotion et de gestion du développement déployés par le secteur public africain, de développer l'esprit d'entreprise et le secteur privé, de promouvoir l'éthique professionnelle, le respect de l'obligation de rendre compte et une bonne administration des affaires publiques dans les Etats membres. A cet effet, une assistance sera fournie à ces Etats pour leur permettre de formuler des plans en vue de l'amélioration des systèmes de gestion du secteur public, des pratiques et procédures en vigueur dans les institutions de ce secteur et les entreprises étatiques et de la fourniture d'une formation et d'une instruction aux gestionnaires du secteur public. Les Etats membres seront en outre aidés à formuler et à adopter des politiques pour l'élimination des goulots d'étranglements et la promotion du secteur privé et de l'esprit d'entreprise.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures

- i) Facilitation de la coopération inter et intra-régionale parmi les associations et institutions professionnelles de gestionnaires et de financiers en vue de l'élaboration et de l'exécution de programmes de promotion et de renforcement de la gestion du secteur public (une activité en 1994 et une en 1995);\*
- ii) Participation aux réunions du Conseil d'administration de l'Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (ESAMI) et du Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD) \*\*

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents à l'intention des organes délibérants (y compris les documents officiels)

Conférence des ministres africains responsables du développement humain :

- i) Rapport sur la promotion du développement du secteur privé et de l'esprit d'entreprise par la création d'un environnement propice 1994;\*

#### b) Services techniques

Conférence des ministres africains responsables du développement humain et Comité d'experts de la Conférence (1994)\*;

#### d) Groupes d'experts spéciaux et travail préparatoire connexe

Réunion de groupe d'experts sur l'application des principes directeurs pour la gestion du secteur public africain à organiser en collaboration avec les MULPOC (une en 1994, une en 1995)\*\*.

### 3. Publications

#### a) Publications périodiques

Une publication périodique :

- i) Répertoire des institutions africaines dispensant un enseignement et une formation dans le domaine de la gestion (1994) (une publication tous les cinq ans).\*

#### b) Publications non périodiques

Six publications non périodiques :

- i) Amélioration de l'orientation et de l'allocation des dépenses publiques pour le développement et l'emploi ruraux (1995)\*\*;

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- ii) Le secteur non structuré dans les économies africaines : incidences en ce qui concerne l'application de politiques fiscales appropriées (1995)\*;
- iii) Rôle des associations professionnelles africaines dans la fourniture de services de gestion du développement et de services d'appui connexes; études de cas (1994)\*;
- iv) Réduction des obstacles juridiques et réglementaires au développement du secteur privé (1994)\*;
- v) Promotion et renforcement des marchés du crédit et des capitaux en vue du développement du secteur privé (1994)\*;
- vi) Politiques financières pour la promotion des investissements dans les secteurs privés nationaux (1994).\*

5. Activités opérationnelles, y compris au titre du budget ordinaire

a) Services consultatifs

- i) Missions consultatives consacrées à la conception et à l'élaboration de programmes de formation à la gestion du secteur public (deux en 1994, deux en 1995)\*\* et,
- ii) Missions consultatives consacrées aux réformes visant à promouvoir le développement du secteur privé (une en 1994, une en 1995)\*\*;

b) Formation de groupe notamment par des séminaires, ateliers et bourses

- i) Quatre ateliers de formation nationaux sur le renforcement de la gestion financière et la promotion du respect de l'obligation de rendre compte dans le secteur public (deux en 1994, deux en 1995)\*;
- ii) Quatre cours/ateliers de formation à la gestion financière publique intégrée (deux en 1994, deux en 1995)\*;
- iii) Un atelier de haut niveau sur l'amélioration de la capacité de gestion des finances publiques et le renforcement du respect de l'obligation de rendre compte dans les services publics africains, en collaboration avec l'Association des administrateurs africains des impôts (1995)\*\*
- iv) Atelier de formation pour formateurs sur l'exécution et l'évaluation des programmes de formation à l'intention des gestionnaires dans le secteur public (1994)\*; et
- v) Conférence régionale sur la promotion des investissements privés locaux en Afrique (1995)\*.

c) Projets opérationnels

Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion en Afrique (SAPAM) (projet régional).

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

## 6. Coordination, harmonisation et liaison

- i) Participation à la réunion du Groupe de travail interorganisations sur le programme de travail et les activités futurs dans le domaine de l'administration et des finances publiques;
- ii) Contribution à la réunion biennale d'experts sur les programmes des Nations Unies relatifs à l'administration et aux finances publiques; et
- iii) Participation et contribution aux réunions interrégionales sur l'amélioration de la gestion de différents aspects du secteur public et le renforcement et le développement de l'esprit d'entreprise et du secteur privé.

### **Sous-programme 5 : Mise en valeur des ressources humaines et transformation sociale**

#### A. Orientation du sous-programme pour la période biennale

Pendant la période biennale 1994-1995, le sous-programme visera à faire du développement humain le point de mire et l'élément central des stratégies de développement. L'objectif doit être atteint par des mesures connexes telles que le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur africains, l'adoption de dispositions qui permettent d'aborder efficacement les questions de développement et la création d'un vaste éventail de compétences au moyen d'activités de formation à tous les niveaux. Le sous-programme mettra également l'accent sur la promotion et le renforcement de la dimension sociale du développement grâce à des politiques et des stratégies de développement axées sur l'homme et sur les aspects sociaux et en harmonie avec les préoccupations sociales.

Cela nécessite une panoplie de mesures cohérentes destinées à intégrer les politiques sociales dans les politiques et plans globaux de développement, à améliorer la qualité de la vie de l'ensemble de la population par la mise en place d'une infrastructure sociale appropriée et à promouvoir la cohésion de la société et le progrès social par des politiques et des programmes visant à assurer une intégration effective des groupes vulnérables dans la société ainsi que par des analyses de la relation existant entre les questions sociales et les autres questions de développement. Le sous-programme vise également à promouvoir le processus de démocratisation au moyen de la participation populaire et par le renforcement des capacités des ONG et des organisations populaires, ainsi qu'à maximiser les moyens dont dispose le secteur non structuré pour promouvoir des politiques qui favorisent l'emploi et la croissance économique.

Afin de sensibiliser les milieux concernés aux questions de développement humain et social et encourager l'adoption de mesures appropriées en la matière, le sous-programme met également l'accent sur la fourniture d'une assistance aux Etats membres dans le domaine de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines. Ces activités seront appuyées par des séminaires et des conférences organisés aux niveaux national, sous-régional et régional.

#### B. Activités

##### 1. Coopération internationale

- e) Relations extérieures
  - i) Participation et collaboration aux programmes relatifs à l'enseignement et à la formation et aux activités de planification, de mise en valeur et d'utilisation des

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

ressources humaines organisées par l'OUA, l'Association des universités africaines, the African Curriculum Organization (ACO), l'Association africaine pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes et l'Association africaine pour la formation et le développement;

- ii) Appui technique au Centre africain de recherche appliquée et de formation dans le domaine du développement social (CAFRADES) et à l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (UNAFRI);
- iii) Contacts avec les Etats membres et réunions avec l'OUA, l'UNICEF et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales compétentes pour assurer le suivi par les Etats membres et la communauté internationale du Consensus de Dakar sur la survie, la protection et le développement des enfants africains;
- iv) Liaison avec les ministères/départements et organisations non gouvernementales responsables des questions de développement social.

## 2. Services aux organes délibérants

### a) Documents à l'intention des organes délibérants

Rapports à la Conférence des ministres africains responsables du développement humain :

- i) Rapport au Comité ministériel de suivi des Quinze de la Conférence des ministres africains responsables du développement humain sur la situation sociale en Afrique (1995);
- ii) Rapport sur la réorientation des programmes d'enseignement en fonction des nouveaux défis du développement et de l'éducation pour la paix (1994)\*;
- iii) Rapport sur les mesures et les pratiques relatives à la coordination et l'amélioration de la production de matériels éducatifs et pédagogiques dans les pays africains (1994)\*;
- iv) Rapport sur l'état de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines en Afrique, destiné au Comité ministériel de suivi des Quinze de la Conférence des ministres africains responsables du développement humain (1995)\*;
- v) Rapport intérimaire sur la création d'un Fonds africain pour la jeunesse (1994);
- vi) Rapport sur le secteur non structuré : création d'un environnement propice (1994);
- vii) Rapport sur l'innovation technique, la promotion de l'esprit d'entreprise et le financement du secteur non structuré (1994);
- viii) Rapport sur le développement des capacités d'organisation et des qualités de chef dans les organisations populaires et les organisations non gouvernementales (1994);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- ix) Rapport sur la mobilisation et la gestion des ressources dans le cadre des organisations populaires et des ONG (1994);
- x) Développement humain en Afrique (1994)\*;
- xi) Préparatifs de l'Afrique pour le Sommet mondial sur le développement social (1994).

Rapport à la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social

- xii) Développement humain en Afrique (1995)\*.
- b) Services fonctionnels
- i) Conférence des ministres africains responsables du développement humain (1994)\*;
  - ii) Première réunion du Comité ministériel de suivi des Quinze de la Conférence des ministres africains responsables du développement humain (1995)\*.
- d) Groupes d'experts spéciaux et travaux préparatoires connexes
- i) Réunion spéciale de groupe d'experts spécial de la Conférence des recteurs, présidents et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur en Afrique sur l'orientation des programmes d'enseignement pour faire face aux défis du développement et promouvoir la paix et l'édification de la nation (1995)\*.

Document de travail : Orientation des programmes d'enseignement pour faire face aux défis du développement et promouvoir la paix et l'édification de la nation (1995)\*.

- ii) Réunion de groupe d'experts sur la planification pour le développement social dans le contexte des réalités économiques et sociales actuelles (1994).

Document de travail : Planification pour le développement social dans le contexte des réalités économiques et sociales actuelles (1994).

- iii) Réunion de groupe d'experts consacrée à l'incidence des conflits et de l'instabilité politiques sur le progrès social et la cohésion de la société, et, en particulier, sur la famille (1995).

Document de travail : Incidence des conflits et de l'instabilité politiques sur le progrès social et la cohésion de la société (1995).

### 3. Publications (budget ordinaire)

- a) Publications périodiques
- i) La population d'abord (une en 1994, une en 1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- ii) Tendances et questions relatives à la planification, à la mise en valeur, et à l'utilisation des ressources humaines : questions d'actualité, stratégies et politiques (une en 1994, une en 1995);
- iii) Notice d'information sur la formation (deux en 1994, deux en 1995)\*\*;
- iv) Etude biennale sur la situation sociale en Afrique (une en 1995).

b) Publications non périodiques (budget ordinaire)

- i) Manuel de formation sur la gestion et l'administration de l'enseignement (1995);
- ii) Manuel de formation sur la planification et l'application de programmes d'enseignement pour la paix et l'édification des nations (1995);
- iii) La situation sociale en Afrique (1994);
- iv) Evaluation des politiques de revenu dans certains pays africains : Rapport de synthèse (1994);
- v) La politique sud-africaine du travail : une évaluation de la situation actuelle (1995);
- vi) Principes directeurs concernant les mesures et méthodes pour l'amélioration de la productivité du secteur non structuré et de ses relations avec les autres secteurs de l'économie (1995);
- vii) Manuel sur la planification du développement humain (1994);
- viii) Manuel sur la création et la gestion d'institutions financières de type nouveau à vocation populaire (1995);
- ix) Incidence sociale des programmes d'ajustement structurel (1994);
- x) Incidence socio-économique du SIDA sur les ménages et les familles (1995);
- xi) Effets de la détérioration de l'environnement sur le progrès social et la cohésion des sociétés (1995);
- xii) Jeunesse, drogues et santé (1994);
- xiii) Jeunes et enfants vagabonds en Afrique (1995)

5. Activités opérationnelles (budget ordinaire)

a) Services consultatifs dans les domaines suivants :

- i) Services consultatifs concernant les mesures et les méthodes pour coordonner et améliorer la production de matériel didactique pour les écoles (une série en 1994);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- ii) Assistance technique pour la planification et l'élaboration de programmes d'enseignement portant sur les nouvelles initiatives de développement en matière de paix, de développement humain et d'édification de la nation (une série en 1995);
  - iii) Planification du développement social dans le contexte des réalités sociales et économiques actuelles (une série en 1994 et en 1995);
- b) Formation de groupe notamment par des séminaires, des ateliers et des bourses (budget ordinaire)

Ateliers sur\* :

- i) Formation de formateurs à la paix et à l'édification de la nation (un en 1994 et en 1995);
- ii) Amélioration des capacités de gestion et administratives des agents chargés de l'administration, de la planification et de l'élaboration de programmes d'enseignement (un en 1994 et un en 1995);
- iii) Innovation technique et développement de l'entrepreneuriat dans le secteur non structuré (un en 1994 et un en 1995);
- iv) Planification de la mise en valeur des ressources humaines et du développement humain (un en 1994 et un en 1995);
- v) Politiques et programmes de mise en valeur des ressources humaines (deux en 1994 et un en 1995);
- vi) Planification de l'emploi et amélioration du rendement (un en 1994 et deux en 1995).

Séminaires sur :

- i) Enseignements de type non classique et par correspondance axés sur les stratégies en matière de paix, d'édification de la nation et de relèvement pour les hauts responsables et les ONG (un en 1995);
- ii) Séminaire d'orientation de haut niveau sur l'incidence sociale des programmes d'ajustement structurel (un en 1994);
- iii) Séminaire sur l'incidence socio-économique du SIDA sur les ménages et les familles (un en 1995);
- iv) Deux séminaires sur les jeunes, la drogue et la santé (un en 1994, un en 1995);

c) Projets sur le terrain

Les projets sur le terrain qui seront exécutés au titre du présent sous-programme sont notamment les suivants :

- i) Promouvoir l'emploi et la croissance économique dans le secteur non structuré;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- ii) Promouvoir la participation populaire au développement.

#### 6. Coordination, harmonisation et liaison

- i) Participation et collaboration aux programmes d'enseignement et de formation; planification, mise en valeur et utilisation des ressources humaines organisées par l'Unesco, l'Association africaine pour l'administration publique et la gestion (AAPAM); l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, le PNUD, l'ONUDI, le BNUS et autres organisations internationales et intergouvernementales ainsi que l'Equipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur la coordination des politiques de planification, de mise en valeur et d'utilisation des ressources humaines et sur le développement humain (1994 et 1995);
- ii) Contacts avec les Etats membres; consultations et réunions avec l'Unicef et autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux compétents pour le suivi, par les Etats membres et la communauté internationale, du Consensus de Dakar sur la survie, la protection et le développement de l'enfant africain (1994 et 1995)\*\*;
- iii) Participation aux réunions des institutions des Nations Unies et des organes subsidiaires du Conseil économique et social, chargés des questions de développement social, telles que la Commission biennale des Nations Unies sur le développement social et les réunions annuelles interinstitutions sur les jeunes, la famille, la consommation de drogues et le vieillissement ainsi que les réunions organisées par l'OMS sur des questions de santé diverses (1994 et 1995).

### **SOUS-PROGRAMME 6 : MISE AU POINT DE SYSTÈMES STATISTIQUES ET D'INFORMATION**

#### A. Orientation du sous-programme pour l'exercice biennal

Dans le cadre du Plan à moyen terme (1992-1997) pour la mise au point de systèmes statistiques et d'information et en application du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 ainsi que de la stratégie pour son exécution, les activités consisteront à :

- a) Aider les pays africains à :
  - i) Mettre en place et/ou développer une structure durable pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales, intégrées et autres données concernant le développement;
  - ii) Rechercher les données statistiques requises pour la planification, le suivi et l'évaluation du développement social et économique;
  - iii) Développer davantage le savoir-faire statistique au niveau national;
  - iv) Développer les capacités nationales en matière de traitement de données et d'information, en particulier grâce à la création de bases de données statistiques nationales, de centres nationaux d'information ainsi qu'à une meilleure utilisation des techniques d'information modernes;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- v) Améliorer la qualité, la pertinence, la fourniture à temps et la comparabilité et l'échangeabilité des données collectées, grâce à une harmonisation des normes et des méthodologies;
  - vi) Renforcer les capacités des institutions aux niveaux sous-régional et régional pour la production d'informations en matière de développement et pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données;
- b) Créer et maintenir des bases de données statistiques multisectorielles et d'autres informations sur le développement, pour diffusion dans tous les Etats membres ainsi qu'à l'intention des planificateurs et chercheurs intéressés; l'accès à ces bases de données sera élargi grâce aux supports électroniques et éventuellement, l'accès direct sera rendu possible grâce à la planification des liens entre réseaux.

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### c) Services de bibliothèque

Négociation de dix accords de centre participant pour l'échange de l'information sur le développement avec les centres participants nationaux et institutionnels au sein du réseau PADIS.

### 2. Services aux organes délibérants

Dix rapports à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens, démographes et informaticiens africains sur :

- i) Les activités de la CEA en matière de statistique et d'information pour le développement (1992-1993), son programme de travail pour 1994-1995 et son programme de travail provisoire pour 1996-1997 (1994)\*;
- ii) Les questions choisies sur l'application du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 (1994)\*;
- iii) L'évolution des méthodologies et des techniques dans la série de recensements de la population et de l'habitation de 1990 en Afrique (1994)\*;
- iv) Le Système révisé de comptabilité nationale de l'ONU : quelques questions concernant son application dans la région de l'Afrique (1994)\*;
- v) Le rôle des systèmes d'information statistique dans la planification, la surveillance et l'évaluation du développement socio-économique national (1994)\*;
- vi) Evaluation de 15 années de mise en oeuvre du Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) (1994)\*;
- vii) Collecte, analyse et utilisation des données provenant des systèmes d'état civil (1994)\*;

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- viii) Importance des statistiques du secteur non structuré pour la planification du développement (1994)\*;
- ix) Problèmes de gestion de l'information en Afrique (1994)\*;
- x) Communications au moyen de l'ordinateur en Afrique (1994)\*.

Quatre rapports destinés aux réunions des comités techniques sous-régionaux du PADIS sur l'état d'avancement des activités du Système dans les sous-régions respectives (1995).

### 3. Publications

#### a) Publications périodiques

Dix publications périodiques :

- i) Informations statistiques (semestriel);
- ii) Répertoire des statisticiens africains (biennal, 1994);
- iii) Répertoire des centres et des experts de traitement électronique de l'information ainsi que des bases de données statistiques en Afrique (1995);
- iv) Annuaire statistique pour l'Afrique : numéro de 1992-1993 (volume I, 1994; volume II, 1995)\*;
- v) Indicateurs socio-économiques pour l'Afrique (annuel)\*;
- vi) L'Afrique en chiffres (annuel)\*;
- vii) Statistiques africaines du commerce extérieur, série A : échanges par pays (biennal, 1994);
- viii) Statistiques africaines du commerce extérieur, série C : tableaux récapitulatifs (biennal, 1995);
- ix) Répertoire africain de statistiques de l'environnement (biennal, 1995); et
- x) Bulletin sur les systèmes d'information pour le développement en Afrique (trimestriel, 1994 et 1995);

#### b) Publications non périodiques

Treize publications non périodiques :

- i) Examen des progrès accomplis dans la formation statistique de niveau universitaire supérieur et dans la formation statistique spécialisée dans la région de l'Afrique (1994);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- ii) Travaux de recherche dans les services statistiques et les centres nationaux participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) (1995);
- iii) Principes directeurs pour l'amélioration des statistiques sur la situation des enfants en Afrique (1994);
- iv) Principes directeurs pour l'amélioration des statistiques sur le vieillissement et les personnes âgées en Afrique (1995);
- v) Utilisation de micro-ordinateurs et de progiciels adaptés pour le traitement des statistiques du commerce extérieur dans les pays africains (1994);
- vi) Compilation de bilans énergétiques en Afrique : pratiques et méthodes (1994);
- vii) Mise en oeuvre du Projet de comparaison internationale (PCI) en Afrique : état d'avancement et questions choisies (1994);
- viii) Examen de la couverture, de la qualité et de l'actualité des statistiques du tourisme en Afrique (1995);
- ix) Examen des progrès accomplis dans l'élaboration de statistiques de l'environnement en Afrique (1995);
- x) Approches de l'évaluation de certains indicateurs démographiques et sociaux (1995);
- xi) Bases de données statistiques : incidence des nouvelles techniques sur l'établissement de systèmes statistiques nationaux en Afrique (1994);
- xii) Etablissement et amélioration des systèmes d'information pour le développement en Afrique (1995); et
- xiii) Etudes sur les besoins des utilisateurs de l'information pour le développement dans les Etats membres et les institutions régionales et sous-régionales (1994 et 1995).

c) Publications techniques :

Imprimés sur les indicateurs statistiques annuels concernant :

- i) Le commerce international (1994 et 1995);
- ii) La comptabilité nationale (1994 et 1995);
- iii) Les prix (1994 et 1995);
- iv) Les coefficients déflateurs/inflateurs sectoriels de la comptabilité nationale (1994 et 1995);
- v) Les finances publiques (1994 et 1995);
- vi) L'agriculture (1994 et 1995);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- vii) Les transports et les communications (1994 et 1995);
- viii) Le tourisme (1994 et 1995);
- ix) L'industrie, l'énergie et le bâtiment et les travaux publics (1994 et 1995);
- x) L'environnement (1994 et 1995);
- xi) Les indicateurs démographiques et sociaux (1994 et 1995);
- xii) La constitution, la tenue à jour et la diffusion de bases de données informatisées :  
a) base de données statistiques multisectorielles de la CEA; b) base de données bibliographiques informatisées sur les questions économiques, scientifiques et techniques en Afrique; et c) base de données informatisées de références sur les experts africains dans les aspects sociaux et économiques, scientifiques et techniques du développement en Afrique (activités en cours).

Autres publications techniques :

- xiii) Annexe statistique de l'Etude des conditions économiques et sociales en Afrique (1994 et 1995);
- xiv) Distribution, sur demande, de logiciels de gestion de l'information statistique et d'autres formes de l'information pour le développement aux Etats membres, notamment en tant qu'organe de liaison pour les produits du Projet d'informatique de la statistique (SCP-2) et dans le cadre des arrangements d'échange de l'information du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) (activité en cours);
- xv) Manuel pour le traitement et l'analyse de l'information pour le développement (un par an, 1994 et 1995).

4. Matériels et services d'information

- i) Panneaux muraux et graphiques statistiques (1994 et 1995);
- ii) Documents promotionnels pour la célébration de la Journée africaine de la statistique - 18 novembre - et de la Journée d'information pour le développement en Afrique - 19 novembre (1994 et 1995).

5. Activités opérationnelles

a) Services consultatifs

Missions de services consultatifs pour appuyer les programmes sur les thèmes ci-après :

- i) Développement de la statistique et de la formation aux niveaux national, sous-régional et régional\*;
- ii) Constitution et tenue à jour de base de données statistiques nationales;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- iii) Amélioration des statistiques du commerce international;
- iv) Application du Système révisé de comptabilité nationale de l'ONU et amélioration de la qualité des statistiques économiques de bases nécessaires à leur compilation ainsi que formulation et planification des politiques de développement\*;
- v) Mise en place de systèmes intégrés de statistiques de l'industrie, de l'énergie et du bâtiment et des travaux publics et amélioration de la couverture et de l'actualité de ces données;
- vi) Amélioration des statistiques démographiques et sociales, avec un accent particulier sur l'amélioration des données sur les femmes, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées;
- vii) Elaboration et/ou amélioration des statistiques de l'environnement dans les bureaux nationaux de statistique;
- viii) Etablissement et renforcement de réseaux informatiques pour l'accès à l'information statistique et d'autres formes de l'information pour le développement et pour l'échange de cette information entre les Etats membres, les institutions sous-régionales et régionales et les organismes internationaux;
- ix) Création, gestion et renforcement des systèmes d'information pour le développement;
- x) Elaboration de stratégies nationales concernant la politique de l'information dans les Etats membres; et
- xi) Elaboration de projets pour le financement des systèmes nationaux d'information pour le développement dans les Etats membres.

b) Formation de groupe, notamment séminaires, ateliers et bourses

Quatorze ateliers sur :

- i) L'informatique statistique : questions choisies (1994) (ressources extra-budgétaires);
- ii) L'application du Système révisé de comptabilité nationale de l'ONU dans les pays africains (1995) (budget ordinaire)\*;
- iii) La réunion biennale des directeurs des centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (1995) (ressources extra-budgétaires);
- iv) L'amélioration et le développement des statistiques de l'environnement en Afrique (1994) (ressources extra-budgétaires);
- v) Les méthodologies du PADIS et leur normalisation au profit des Etats membres (deux ateliers en 1994 et deux en 1995) (ressources extra-budgétaires);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- vi) L'élaboration de stratégies nationales concernant la politique de l'information, à l'intention des Etats membres (trois ateliers en 1994 et trois en 1995) (ressources extra-budgétaires).

c) Projets opérationnels

Projets sur le terrain concernant :

- i) Le Programme de développement statistique pour l'Afrique (pendant toute la période biennale);
- ii) Les services consultatifs régionaux en matière de statistiques démographiques (pendant toute la période biennale);
- iii) Le renforcement des moyens des Etats membres en matière d'information pour le développement (pendant toute la période biennale).

6. Coordination, harmonisation et liaison

- i) Participation aux réunions du mécanisme du CAC sur les questions concernant les systèmes de statistique et d'information (activité en cours);
- ii) Représentation de la CEA à la session extraordinaire et à la vingt-huitième session de la Commission de statistique des Nations Unies (1994 et 1995);
- iii) Contribution aux activités du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) et de ses sous-comités ainsi que de l'Association africaine de statistique (AFSA) (pendant toute la période biennale)\*;
- iv) Participation à d'autres réunions de coordination technique du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales dans le domaine des statistiques et d'autres formes de l'information pour le développement;
- v) Promotion de normes et de règles pour l'échange de l'information pour le développement avec les Etats membres, les institutions et organisations intergouvernementales et non gouvernementales grâce au service fonctionnel du comité permanent de l'harmonisation de la documentation et de l'information dans les institutions sous-régionales et régionales d'Afrique (réunion biennale, 1994);
- vi) Coordination des questions concernant les systèmes d'information avec l'UNESCO.

**Sous-programme 7 : Mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie**

A. Orientation du sous-programme pour l'exercice biennal

Au cours de la période biennale 1994-1995, l'accent sera mis sur l'assistance à fournir dans la formulation de politiques et de stratégies nationales, sous-régionales et régionales qui déboucheront sur l'exécution de programmes en vue de la mise en valeur durable des ressources naturelles et de l'énergie en Afrique. La coopération régionale et sous-régionale sera soutenue pour accroître les capacités et les moyens en vue de l'exploration, de l'exploitation, de la mise en valeur et de la gestion des ressources naturelles et

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

de l'énergie en Afrique, l'objectif étant de les utiliser davantage dans la région. Une assistance sera fournie dans l'évaluation de l'inventaire des ressources naturelles et de l'énergie. Dans le domaine de la cartographie et de la télédétection, les activités seront axées sur la promotion et le renforcement des moyens institutionnels, technologiques et humains nécessaires pour l'acquisition, l'analyse et l'utilisation des données aux fins de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, ainsi que sur la rationalisation des politiques et stratégies en matière de levés topographiques, de cartographie et de télédétection en Afrique. Des services fonctionnels et techniques seront offerts à la Conférence régionale africaine pour la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales et de l'énergie. Une assistance sera également apportée dans la promotion de la coopération sous-régionale et régionale dans l'application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Les institutions régionales et sous-régionales s'occupant de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie ainsi que de l'application de la technologie seront renforcées. Les experts et responsables africains seront formés lors de séminaires, d'ateliers et de voyages d'étude.

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures :

Coopération avec les Etats membres, les OIG, les ONG internationales, régionales et sous-régionales à l'exécution de projets spéciaux et de tâches spéciales concernant le relèvement des économies en proie à des catastrophes et à la crise.

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents à l'intention des organes délibérants

Divers rapports à la Conférence des ministres responsables de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie sur la mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie en Afrique (1995);

#### b) Services fonctionnels

Conférence régionale africaine pour la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales et de l'énergie (1995)\*;

#### d) Groupes spéciaux d'experts et activités préparatoires y relatives

Deux réunions de groupes spéciaux d'experts et documents de base nécessaires :

- i) Politiques et stratégies pour la mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie en Afrique;
- ii) Stratégies pour mieux faire connaître les avantages et les possibilités offerts par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et application de ses dispositions\*.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

### 3. Publications

#### a) Publications périodiques

Deux publications périodiques :

- i) Bulletin d'information "Maji" sur les activités relatives aux ressources en eau en Afrique\*;
- ii) Bulletin annuel de la cartographie et de la télédétection en Afrique;

#### b) Publications non périodiques

Huit publications non périodiques :

- i) Problèmes de pollution des mers et stratégies pour la coopération entre pays pour réduire ces problèmes conformément aux objectifs de l'Agenda 21;
- ii) Problèmes liés à la mise en valeur et à l'utilisation durables des ressources naturelles et de l'énergie : stratégies pour la coopération entre pays dans le contexte de l'Agenda 21;
- iii) Etude technique des systèmes d'information géographique et d'information topographique avec les ressources de la terre en vue, en prêtant particulièrement attention à la planification et à la gestion des forêts du point de vue du développement durable (en coopération avec la JEFAD)\*;
- iv) Matières premières minérales pour la production d'engrais et leur contribution à l'amélioration du secteur agricole en Afrique (en coopération avec les divisions chargées de l'industrie et de l'agriculture);
- v) Etude technique sur la situation actuelle du secteur minier en Afrique;
- vi) Etude technique sur les procédures, les pratiques, les problèmes et les perspectives dans le domaine des systèmes d'irrigation à petite échelle dans certains pays africains;
- vii) Etude technique sur la viabilité du procédé photovoltaïque pour l'électrification des zones rurales en Afrique;
- viii) Etude technique sur la viabilité économique de la fabrication de turbines et de générateurs pour la mini-hydro-électricité dans les Etats membres africains;

#### c) Publications techniques

- i) Imprimés et fiches récapitulatives sur les ressources naturelles et l'énergie en Afrique\*\*;
- ii) Catalogues classifiés de cartes;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- iii) Atlas cartographique numérique;
- iv) Liste des nouvelles acquisitions de cartes, de graphiques et d'images par télédétection.

#### 4. Matériels et services d'information

##### c) Expositions et autres matériels visuels

Graphiques et affiches sur les activités de la CEA, sur une base ponctuelle, en coopération avec d'autres divisions\*\*.

#### 5. Activités opérationnelles

##### a) Services consultatifs :

- i) Assistance technique aux institutions sous-régionales et régionales, notamment aux groupements économiques tels que le Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique du Centre (CAMRDC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ESAMRDC), les organisations de mise en valeur des bassins fluviaux, le groupe UNDUGU, le Centre régional de formation aux techniques des levés aériens (RECTAS), le Centre régional africain pour l'énergie solaire (CRAES), le Centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés, des cartes et de la télédétection (RCSSMRS), l'Organisation africaine de cartographie et de télédétection (OACT) et à d'autres institutions, ainsi qu'aux Etats membres africains;
- ii) Services consultatifs aux institutions nationales, sous-régionales et régionales s'occupant de la science et de la technologie marines pour renforcer leurs moyens techniques et de gestion;

##### b) Formation de groupe, notamment par des séminaires, ateliers et bourses

- i) Organisation d'un voyage d'étude pour les petits exploitants miniers d'Afrique concernant de meilleures procédés d'extraction artisanale et à petite échelle de minéraux précieux et semi-précieux (ressources extra-budgétaires);
- ii) Séminaire régional sur la mise en valeur durable des ressources naturelles et de l'énergie compte tenu des préoccupations environnementales conformément à l'Agenda 21 (sous réserve de la mobilisation de ressources extra-budgétaires);
- iii) Voyage d'étude sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (sous réserve de la mobilisation de ressources extra-budgétaires).

#### 6. Coordination, coopération et liaison

- i) Participation aux activités pertinentes menées au sujet de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'énergie par les organismes des Nations Unies, les institutions spécialisées, les organisations régionales et sous-régionales;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- ii) Organisation de réunions interinstitutions et promotion de la coordination, de l'harmonisation et de l'exécution conjointe d'activités relatives aux ressources en eau en Afrique;
- iii) Exécution conjointe avec les autres commissions régionales du projet interrégional sur l'efficacité énergétique globale 21.

### **Sous-programme 8 : Transformation de l'infrastructure et des structures**

#### **A. Orientation du sous-programme pour l'exercice biennal**

Durant la période biennale 1994-1995, le sous-programme visera à aider les pays africains dans la formulation de politiques et l'application de stratégies, y compris l'application de procédés scientifiques et technologiques appropriés pour la mise en place de moyens industriels viables et de réseaux de transport et de communication efficaces en Afrique, l'accent étant mis en particulier sur l'exécution des programmes de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (UNTACDA II) et de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA II).

En termes spécifiques, les activités du sous-programme porteront sur l'assistance aux pays africains et aux organisations intergouvernementales concernées grâce à l'exécution d'études et à l'organisation de cours, séminaires et stages de formation pour accroître la capacité d'élaborer des politiques et de formuler des programmes d'action en vue de l'exécution du programme de l'UNTACDA II, y compris la mobilisation de ressources en provenance de sources intérieures aussi bien qu'extérieures pour ladite exécution. Le sous-programme favorisera également la coordination et la coopération entre les pays africains ainsi qu'entre l'Afrique et les organismes compétents des Nations Unies et les institutions financières dans le développement des transports et des communications en Afrique. Enfin, grâce à diverses publications et aux médias, il assurera la promotion du programme de la Décennie en Afrique de même qu'au sein de la communauté internationale en général.

De surcroît, le sous-programme sera centré sur des études qui aideront les Etats membres à formuler et/ou renforcer les politiques et stratégies industrielles et à exécuter plus efficacement les programmes industriels propres à permettre à l'Afrique d'entreprendre une industrialisation autonome et autosuffisante. Il aidera les Etats membres à promouvoir leurs programmes et projets industriels, en particulier dans le secteur privé, en soutenant les industries motrices et basées sur les ressources naturelles ayant un caractère national et sous-régional, notamment les petites industries. Ici l'accent sera mis sur le lien réciproque à établir entre les ressources naturelles, les transports et l'industrie. Dans le cadre de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique, qui est un programme autonome, l'accent sera mis sur le renforcement des qualifications techniques et de gestion d'entreprise, les qualifications industrielles des femmes et la transformation des ressources naturelles. Ce programme devrait être exécuté aux niveaux national, sous-régional et régional. A cet égard, une attention particulière est accordée aux petites industries, aux industries artisanales et aux industries rurales. Le programme contribuera à faire en sorte que les Etats membres constituent et renforcent les institutions sous-régionales et régionales pour le développement industriel dans les domaines de la technologie, de la normalisation, de la production et de la gestion. Il encouragera également les projets pilotes tendant à la démonstration.

En outre, le sous-programme prêterait particulièrement attention à la mise en valeur des ressources humaines et au développement des moyens institutionnels pour assimiler les connaissances scientifiques et appliquer les technologies appropriées au développement socio-économique. L'accent sera placé sur le renforcement des capacités pour la gestion et l'utilisation de la science et de la technique. Il sera accordé de l'importance à la création d'un environnement propice par les mesures suivantes : amélioration des

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

attitudes culturelles et sociales en vue du progrès scientifique et technologique, amélioration du climat économique et financier, renforcement du dispositif institutionnel et organisationnel et promotion de la coopération et de la collaboration entre les pays industrialisés, les organismes donateurs, les autres pays en développement d'une part et les pays africains de l'autre. Ces objectifs seront atteints par la création d'une prise de conscience et par la compréhension du rôle que la science et la technique peuvent jouer dans la transformation de l'infrastructure et des structures. La sensibilisation des animateurs de communautés, notamment des femmes parmi eux, aux avantages de la science et de la technique sera effectuée, et prévue dans le budget. De plus, les activités viseront à consolider la coopération et la coordination avec les donateurs, les organisations intergouvernementales, les autres pays en développement et les organismes des Nations Unies dans le développement de la science et de la technique au service de la région de l'Afrique.

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures

- i) Coopération avec les pays et les organisations concernées telles que la Conférence ministérielle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le transport maritime (CMEAOC), les associations des administrations portuaires, l'Union des conseils de chargeurs africains (UCCA), l'Union africaine des chemins de fer (UAC), l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), la Fédération routière internationale (FRI), l'Union panafricaine des télécommunications (UPAT), l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Comité des Dix de l'IDDA, les groupes de travail sous-sectoriels et sous-régionaux de l'UNTACDA et les autres OIG et ONG concernées s'agissant de questions relatives aux transports et aux communications ainsi qu'à leurs aspects industriels en Afrique, en particulier en ce qui concerne : i) la facilitation de la coordination et de l'harmonisation des projets intersectoriels définis dans les programmes de l'UNTACDA II et de l'IDDA II; ii) la mise à jour constante du programme de l'UNTACDA II, l'élaboration de rapports intérimaires et d'évaluation sur le programme de même que la surveillance de son exécution;
- ii) Organisation et service de réunions, notamment élaboration de rapports à l'intention des réunions des groupes de travail, ainsi que des groupes de travail sous-régionaux et sectoriels et des séminaires de l'UNTACDA II et de l'IDDA II;
- iii) Appui continu et rédaction de rapports destinés aux réunions des OIG et des ONG sous-régionales et régionales sur l'IDDA II et l'UNTACDA II;
- iv) Service fonctionnel et élaboration de rapports pour les réunions des OIG et des ONG, notamment celles du sous-groupe de l'Afrique du Nord pour la science et la technique et du Comité consultatif technique sur la science et la technique au service du développement.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

## 2. Services aux organes délibérants

### a) Documents à l'intention des organes délibérants\*

Un rapport destiné à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, à la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) et à la Conférence des ministres de la CEA responsables du développement économique et de la planification :

- i) Rapport intérimaire sur la coordination et l'harmonisation de l'UNTACDA II et de l'IDDA II;

Sept rapports à la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification (réunion extraordinaire de 1994; réunion ordinaire de 1995) :

- ii) Rapports intérimaires sur la mise en valeur des ressources humaines et le développement des moyens institutionnels, la base de données et les routes transafricaines ainsi que la Déclaration de Yamoussoukro sur la nouvelle politique africaine du transport aérien (1994);
- iii) Issue des études de pré faisabilité et de faisabilité sur quatre usines pilotes de fabrication de matériel de transport (1995);
- iv) Exécution de la phase II du projet relatif à la mise en valeur des ressources humaines et au développement des moyens institutionnels (1995);
- v) Rapports intérimaires sur l'UNTACDA II, la base de données et le Bureau des routes transafricaines (1995);
- vi) Rapport d'évaluation de l'UNTACDA II (1995);
- vii) Rapport sur la réunion extraordinaire de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification (1995);

Deux rapports aux comités intergouvernementaux d'experts des MULPOC lors de leurs réunions de 1995 :

- viii) Projet relatif à la base de données sur les transports pour l'Afrique au sud du Sahara (1995);
- ix) Etat de mise en oeuvre de l'UNTACDA II;

Deux rapports à l'Assemblée générale des Nations Unies :

- x) Rapports annuels sur l'UNTACDA II (un en 1994 et un en 1995);

Trois rapports à la Conférence des ministres africains de l'industrie (1995) :

- xi) Progrès accomplis dans l'exécution du programme de l'IDDA II (1995);
- xii) Rapport sur l'étude de faisabilité concernant la mise en place d'un réseau régional africain sur les engrais et les machines agricoles;

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- xiii) Stratégies régionales pour la localisation des industries dans le contexte du Traité d'Abuja;

Deux rapports à la Conférence régionale africaine sur la science et la technique (1995) :

- xiv) Application du protocole de la Communauté économique africaine relatif à la science et à la technique;
- xv) Mise au point d'indicateurs scientifiques et techniques appropriés pour l'Afrique.

b) Services fonctionnels\*

- i) Réunions de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, y compris des réunions du Comité d'experts et du Comité de coordination interinstitutions (1994 et 1995);
- ii) Douzième session de la Conférence des ministres africains de l'industrie;
- iii) Réunion du bureau de la Conférence des ministres africains de l'industrie;
- iv) Réunion du Comité des Dix pour les activités de suivi de l'IDDA II;
- v) Conférence régionale africaine sur la science et la technique.

d) Réunions des groupes spéciaux d'experts et activités préparatoires y relatives :

Réunions des groupes spéciaux d'experts et documents de base nécessaires :

- i) Transfert, négociation et acquisition de technologies, en particulier dans les secteurs de l'industrie, des transports et des communications, dans le contexte de la promotion de la Communauté économique africaine (1994)\*;
- ii) Développement des transports urbains en Afrique (1994)\*;
- iii) Manuel à l'intention des formateurs dans le secteur des petites industries\*;
- iv) Développement d'industries métallurgiques africaines basées sur la coopération Sud-Sud;
- v) Mise en valeur intégrée des ressources naturelles pour la production d'engrais phosphatés, azotés et potassiques, utilisation et perspectives\*;
- vi) Fabrication de matériel d'irrigation dans les pays du Sahel;
- vii) Application de la science et de la technologie nucléaires au développement, en particulier dans le domaine de l'agriculture et de la conservation des produits alimentaires\*;
- viii) Politique du transport aérien et intégration en Afrique (1995).

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

### 3. Publications

#### a) Publications périodiques

Quatre publications périodiques\* :

- i) UNTACDA II Newsletter (deux numéros en 1994 et deux en 1995);
- ii) Listes des projets approuvés de l'UNTACDA II (une en 1994 et une en 1995);
- iii) Focus on African Industry (annuel);
- iv) Répertoire des schémas de projets pour les petites industries;

#### b) Publications non périodiques

Vingt-sept publications périodiques :

- i) Facilitation du trafic en matière de transport et de communication en Afrique, notamment politiques, problèmes, questions connexes, etc. (1995);
- ii) Politiques et pratiques en matière de financement dans les secteurs des transports et des communications en Afrique (notamment la fiscalité, les droits d'utilisation, le financement des coentreprises du secteur privé) (1994);
- iii) Réformes institutionnelles et réaménagement organisationnel dans les transports et les communications en Afrique (notamment en prévision des contrats et par des programmes d'incitation et la participation du secteur privé) (1995);
- iv) Développement des transports urbains en Afrique (1994) (notamment eu égard aux aspects communications);
- v) Amélioration des systèmes de gestion de l'entretien dans les domaines du commerce, du transport ferroviaire et du transport par voies d'eau intérieures (1994);
- vi) Opérations et politiques du transport aérien en Afrique (1995)\*\*;
- vii) Incidence des nouveaux services d'expédition du courrier dans le secteur postal (1994)\*\*;
- viii) Développement et application des services mobiles de télécommunications en Afrique (1995)\*\*;
- ix) Coopération dans le domaine du transport ferroviaire en Afrique (1995)\*\*;
- x) Quelques technologies disponibles à breveter ou non dans le contexte de l'IDDAlI\*\*;
- xi) Etude des avantages comparatifs potentiels de l'Afrique dans le domaine industriel dans le nouvel ordre mondial qui prend forme\*;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- xii) Modalités de la coopération industrielle Sud-Sud\*;
- xiii) Facteurs intervenant dans la formation d'entreprises dans les pays africains (deux études de cas)\*\*;
- xiv) Leçons que l'Afrique devrait tirer des études de cas choisies sur le développement des industries minières et métallurgiques;
- xv) Perspectives de la coopération entre producteurs sidérurgiques africains en matière de combustibles, d'énergie et d'additifs pour la métallurgie\*;
- xvi) Possibilités et perspectives du développement des industries pétrochimiques en Afrique du Nord basées sur les réserves locales de pétrole et de gaz;
- xvii) Possibilités d'utilisation de la biomasse pour la fabrication de produits chimiques de base en Afrique;
- xviii) Enquête sur les industries de base de l'Afrique (activités extractives, énergie, métallurgie, génie chimique, génie mécanique)\*;
- xix) Enquête sur quelques industries agro-alimentaires de l'Afrique (à base de farine, d'huiles végétales, de boissons - café, cacao, thé - et de sucre);
- xx) Promotion des industries des engrais et des industries pétrochimiques africaines;
- xxi) Etude sur les possibilités de mieux remettre en état et de mieux entretenir les installations industrielles en Afrique;
- xxii) Industries du bâtiment et des matériaux de construction en Afrique : difficultés soulevées et perspectives offertes par le développement socio-économique\*;
- xxiii) Stratégie pour le développement des industries du bâtiment et des matériaux de construction en Afrique : approche de la formulation de politiques détaillées de planification et d'exécution dans le domaine du bâtiment en Afrique\*\*;
- xxiv) Influence des politiques économiques sur le développement de la science et de la technique en Afrique (1994);
- xxv) Evaluation technique en Afrique (1994)\*;
- xxvi) Contribution des investissements étrangers directs au développement de la science et de la technique en Afrique (1995)\*\*;
- xxvii) Incitations dans le domaine institutionnel et de la politique générale pour le développement de la science et de la technique en Afrique (1995);

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

c) Matériel technique\*

Création de bases de données et de modèles sur les industries métallurgiques, chimiques, mécaniques et les agro-industries pour suivre les résultats des industries de base et des industries alimentaires africaines.

4. Matériels et services d'information\*

b) Communiqués de presse

Quatre articles sur l'UNTACDA II dans les revues internationales (1994 et 1995);

d) Films et programmes vidéo

Documentaire sur l'UNTACDA II (1995).

e) Emissions radiodiffusées

Emissions radiodiffusées sur l'UNTACDA II préparées en coopération avec l'URTNA (1994).

g) Activités spéciales

Forum sur les transports et les communications en Afrique (1995).

5. Activités opérationnelles

a) Services consultatifs\*

Services consultatifs :

- i) Aux pays africains et aux OIG de la région, sur leur demande, dans les divers domaines des transports et des communications en Afrique (1994 et 1995);
- ii) Aux OIG sur les projets multisectoriels et sur la mise en place de la Communauté économique africaine;
- iii) Lors de missions dans les Etats membres dans le contexte de la mise en oeuvre de l'IDDA II;
- iv) Aux Etats membres sur le développement et la promotion de la science et de la technologie;
- v) A des institutions parrainées par la CEA (Centre régional africain de technologie et Organisation régionale africaine de normalisation) sur les programmes scientifiques et technologiques.

b) Formation de groupe, notamment séminaires, ateliers et bourses

- i) Quatre ateliers sous-régionaux sur l'UNTACDA II (participation à deux en 1994 et organisation de deux en 1995)\*;

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- ii) Atelier sur la sécurité routière en Afrique (1995)\*\*;
- iii) Atelier sur les systèmes d'information pour les petites industries en Afrique\*\*;
- iv) Atelier sur les systèmes de gestion à l'intention des femmes entrepreneurs dans les petites industries;
- v) Voyages d'étude dans les nouveaux pays industrialisés concernant le transfert de technologie (un en 1994 et un en 1995)\*\*;
- vi) Stage de formation sur les incitations au développement de la science et de la technique\*;
- vii) Table ronde sur l'investissement dans les projets de l'IDDA\*.

c) Projets opérationnels

- i) Fabrication de matériel de transport et de communications en Afrique (1994 et 1995);
- ii) Mise en valeur des ressources humaines et développement des moyens institutionnels en Afrique (1994 et 1995);
- iii) Base de données sur les transports en Afrique (1994 et 1995);
- iv) Coordination de l'exécution du programme de l'UNTACDA II (1994 et 1995);
- v) Petits projets pilotes de fabrications métalliques, de transformation des produits alimentaires, d'utilisation de plantes médicinales et de production secondaire;
- vi) Promotion et renforcement du Centre régional africain de fabrication et de conception techniques (ARCEDEM);
- vii) Soutien fonctionnel au Centre régional africain de technologie;
- viii) Soutien fonctionnel à l'Organisation régionale africaine de normalisation.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination, harmonisation et liaison avec :

- i) Les organisations des Nations Unies et d'autres organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) etc. engagées dans les activités de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (UNTACDA II) et de la deuxième Décennie du développement industriel

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

de l'Afrique (IDDA II), afin de coordonner et d'harmoniser leurs projets et programmes intersectoriels (1994-1995);

- ii) L'ONUDI et le PNUD dans la promotion et la surveillance des études de pré-faisabilité et de faisabilité sur quatre usines pilotes de fabrication de matériel de transport (1994 et 1995);
- iii) Les divisions concernées de la CEA avec l'OMI, L'OIT, la CNUCED, la BIRD, etc. dans la surveillance et la promotion de la phase II du projet relatif à la mise en valeur des ressources humaines et au développement des moyens institutionnels (1994 et 1995);
- iv) L'ONU et d'autres organisations internationales telles que la CNUCED, l'OIT, l'OMI, l'ITU, la BIRD, etc. dans la surveillance et l'exécution du programme de l'UNTACDA II (1994 et 1995);
- v) Le Secrétariat conjoint CEA/OUA/ONUDI dans la mise en oeuvre de l'IDDA II;
- vi) Le Comité mixte CEA/BAD/Inde sur la promotion du Centre de partenariat Sud-Sud;
- vii) Les organismes apparentés et participation aux réunions de l'Equipe spéciale du CAC sur la science et la technique et de la Commission de la science et de la technique;
- viii) L'Unesco pour l'organisation et le service des réunions de concertation entre la CEA et ladite Unesco sur la science et la technique au service du développement;
- ix) Les organismes apparentés et participation aux réunions spéciales avec d'autres organismes des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement;
- x) Les organismes apparentés pour l'élaboration de six rapports, l'organisation et le service de six réunions des bailleurs de fonds sur le programme de l'UNTACDA II (trois en 1994; trois en 1995);
- xi) Les organismes apparentés pour l'élaboration de documents, l'organisation et le service du Forum international sur les transports et les communications.

#### **Sous-programme 9 : Intégration de la femme au développement**

##### **A. Orientation du sous-programme pendant l'exercice biennal**

Dans le passé, une trop grande place a été accordée aux activités des femmes au niveau micro-économique, en particulier à la production de revenus. On a également beaucoup insisté sur la prise en considération des problèmes des femmes dans les plans et stratégies de développement. Pendant la période biennale considérée, les efforts visant à renforcer le rôle des femmes et leur participation au processus de développement se poursuivront. Une nouvelle approche conceptuelle consistant en une analyse des questions de développement sous l'angle de l'égalité des sexes sera mise au point. Conformément aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi et à la Déclaration d'Abuja, on s'emploiera tout spécialement à doter les

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

femmes de la capacité de jouer des rôles économiques en stimulant et en renforçant l'esprit d'entreprise chez les Africaines et en leur facilitant l'accès aux ressources, tant dans le secteur structuré que dans le secteur non structuré. Des efforts particuliers seront déployés pour aider les femmes qui se trouvent dans le dénuement et qui subissent les conséquences des conflits intérieurs, des guerres civiles et des violations des droits de l'homme. On établira des liens avec les autres structures d'intégration de la femme au développement, surtout avec les organisations non gouvernementales (ONG) et on développera les bases de données sur les femmes.

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures

Etablissement de liens avec des organisations/associations gouvernementales, professionnelles et politiques, avec des ONG et avec les structures d'intégration de la femme au développement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), etc. (1994-1995);

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents à l'intention des organes délibérants (notamment les documents officiels)

Un rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur :

- i) Les questions issues de la cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement (1995);

Un rapport à la Commission de la condition de la femme sur :

- ii) La condition de la femme dans le Plan d'action pour la promotion de la femme en Afrique (1995)

Divers rapports relatifs aux problèmes de l'intégration de la femme au développement à présenter au Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement (CRAC) (1994, 1995):

Sept rapports à la cinquième Conférence régionale sur les femmes (1994) sur\* :

- iii) La femme africaine aujourd'hui et son entrée dans le XXIème siècle (évaluation globale de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi, afin de donner une image des réalisations, des défis et des objectifs futurs);
- vi) Rôle des femmes dans l'instauration de la paix et dans la gestion des effets des catastrophes (guerres, conflits politiques et guerres civiles en Afrique : une réalité inacceptable; la femme : passerelle vers la paix; la femme : gestionnaire et victime dans les situations de catastrophe; problème des personnes déplacées: les femmes réfugiées, les femmes rapatriées et les femmes déplacées à l'intérieur d'un même pays);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

- v) Responsabilisation des femmes du point de vue économique (les réactions des femmes aux politiques économiques en Afrique; la contribution des femmes au domaine économique en zones urbaines et en zones rurales);
  - vi) Responsabilisation des femmes du point de vue politique (participation de la femme au processus démocratique; la femme dans la conduite des affaires de l'Etat, la politique et la prise de décisions; les mécanismes nationaux et les nouvelles organisations et institutions féminines);
  - vii) Justice et questions sociales (droits de la femme; égalité des sexes et culture; horizon : XXIème siècle);
  - viii) La femme, l'environnement et le développement durable (l'accès aux ressources naturelles et la gestion de ces ressources);
  - ix) Le plan d'action africain: Rapport à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995);
- b) Services fonctionnels
- i) A la cinquième Conférence régionale sur les femmes (1994)\*;
  - ii) Aux réunions du Comité régional africain de coordination pour l'intégration de la femme au développement (CRAC) (réunion annuelle - 1994, 1995).
- d) Réunions des groupes spéciaux d'experts et activités préparatoires y relatives
- i) Réunion du groupe d'experts sur les modalités de la création d'une banque africaine pour les femmes (1994);

Document de travail : Rapport sur les modalités de la création d'une banque africaine pour les femmes.

### 3. Publications

a) Publications périodiques (à inclure dans le programme des publications des Nations Unies)

Trois publications périodiques :

- i) Questions et tendances en ce qui concerne la promotion de la femme en Afrique (une tous les deux ans, 1995)\*\*;
- ii) ATRCW Update (bulletin du Centre Africain de formation et de recherche pour la femme deux fois par an , 1994 et 1995);
- iii) Fichier des experts dans les questions concernant les femmes en Afrique (une tous les deux ans, 1995);

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

b) Publications non périodiques :

Une publication non périodique :

Plan d'action africain (1995)\*.

4. Matériels et services d'information

a) Plaquettes, brochures, résumés analytiques, graphiques muraux, pochettes de information :

Recueil d'instruments internationaux relatifs à la condition féminine en Afrique (1994).

5. Activités opérationnelles

a) Services consultatifs

Services consultatifs :

Aux mécanismes nationaux pour l'intégration de la femme au développement, dans le cadre de leurs travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur les femmes (1994-1995);

b) Formation de groupe, notamment séminaires, ateliers et de bourses

- i) Organisation d'un forum des Africaines à des postes de responsabilité sur le rôle de la femme dans l'instauration de la paix et le règlement des conflits (1995);
- ii) Séminaire pour à l'intention des femmes sur la gestion et le rôle de responsable (1995);

c) Projets opérationnels

- i) Responsabilisation des femmes dans les domaines socio-économique et financier (1994-1995);
- ii) Amélioration du réseau de communication et d'information du Centre africain de recherche et de formation pour la femme (1994-1995);

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination 1994-1995 des activités avec les programmes des organismes suivants pour l'intégration de la femme dans le développement : Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme; Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM); Division de la promotion de la femme (Vienne); Commission de la condition de la femme; Divisions de la CEA; MULPOC;

Structures d'intégration de la femme dans le développement, au sein des institutions spécialisées des Nations Unies.

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

## C. APPUI AU PROGRAMME

### 1. Services d'information des Nations Unies

#### A. Orientation pendant la période biennale

Pendant la période biennale, le service d'information informera le public des activités de l'Organisation des Nations Unies en général et de la Commission en particulier. Il aura un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de la stratégie de communication. Il fera connaître les mesures mises au point dans le cadre des grands programmes de la CEA tels, que le Traité instituant la Communauté économique africaine, le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, la Deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, la Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'industrie en Afrique (DDIA II) et le Programme 21.

#### B. Activités

##### 1. Coopération internationale

###### e) Relations extérieures

Liaison avec les médias, les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les centres culturels pour la diffusion de l'information relative au travail du secrétariat.

##### 3. Publications

###### a) Publications périodiques

Deux publications périodiques :

- i) Africa Hall News (mensuel);
- ii) TARGET : publication périodique informant le grand public sur la mise en oeuvre du traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (trimestriel - élaboré conjointement avec les divisions organiques compétentes).

###### b) Publications non périodiques

Une publication non périodique :

La CEA aujourd'hui (portant sur le rôle, le fonctionnement et les perspectives de la CEA).

##### 4. Supports et services d'information

###### a) Plaquettes, brochures, résumés notes, cartes murales, pochettes d'information

- i) Pochettes d'information
- ii) Articles de fond et notes sur des problèmes et des thèmes choisis (élaborés conjointement avec les divisions organiques compétentes)

---

\*\* Faible priorité  
\* Priorité absolue

- b) Communiqués de presse
- i) Communiqués de presse sur divers événements et activités.
  - ii) ECA-ECHO PRESS: (synthèse hebdomadaire des communiqués de presse)
- c) Matériels d'exposition et autres supports visuels
- i) Expositions
  - ii) ECA at Work (album photographique annuel sur des activités de la CEA)
- d) Films et cassettes vidéo
- Présentation de films et de cassettes vidéo (plusieurs fois).
- e) Emissions radio, informations, documentaires, radio-magazines
- Débats et documentaires radiophoniques sur des thèmes choisis (deux par an - élaborés conjointement avec les divisions organiques compétentes).
- f) Visites guidées, conférences et séminaires
- i) Visites guidées;
  - ii) Organisation de conférences de presse et d'interviews;
  - iii) Couverture par les organes d'information des réunions ministérielles, sectorielles notamment des organes directeurs des MULPOC et de la Conférence des ministres de la CEA responsables du développement économique et social.
- g) Evénements particuliers
- i) Organisation de programmes commémoratifs de certains événements;
  - ii) Participation à la Foire panafricaine.

#### 6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination et liaison avec le Département de l'information et avec d'autres institutions des Nations Unies pour la diffusion de l'information relative au travail de la CEA.

### 2. **Gestion des activités de coopération technique**

#### A. Orientation pendant la période biennale

Pendant la période biennale 1994-1995, les efforts porteront sur la mise au point d'une stratégie de mobilisation de ressources qui envisagera le problème sous tous ses angles et sur la recherche d'une bonne gestion des activités de coopération technique. Les objectifs visés seront les suivants:

- 
- \*\* Faible priorité
  - \* Priorité absolue

- a) Augmenter ou au moins maintenir au même niveau les ressources extrabudgétaires, en nouant des contacts avec les institutions de financement et les gouvernements lors de missions de recherche de fonds;
- b) Faciliter la recherche, la définition, le suivi et la gestion des activités de coopération technique;
- c) Inciter les Etats membres à être plus présents, plus résolus et plus actifs dans l'exécution des projets techniques régionaux et sous-régionaux;
- d) Veiller à la bonne marche de la gestion et de l'évaluation du projet.

## B. Activités

### 1. Coopération internationale

#### e) Relations extérieures

Coopération avec les donateurs (gouvernementaux, non gouvernementaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux) en vue de la mobilisation d'un appui technique et de ressources financières pour les activités opérationnelles, notamment:

- i) Elaboration d'accords de base et d'accords spécifiques de subvention, y compris d'accords techniques de prêts non remboursables (environ 5 par an);
- ii) Examen et analyse de projets pour les programmes de développement des Etats membres et le Plan à moyen terme de la CEA (activité continue);
- iii) Gestion et contrôle du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA) (activité continue);
- iv) Suivi du paiement des contributions annoncées et non acquittées au FASNUDA et au financement de la Décennie des transports (activité continue);
- v) Examen des 60 rapports semestriels ou finals sur les projets, en vue de leur soumission aux institutions de financement (30 par an).

### 2. Services aux organes délibérants

#### a) Documents destinés pour les organes délibérants

Quatre rapports à la Conférence des ministres de la CEA sur :

- i) Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA);
- ii) L'utilisation des contributions reçues lors de la dernière Conférence d'annonce de contributions au FASNUDA (deuxième trimestre 1994);
- iii) Les fonds requis pour la période biennale 1994-1995 (deuxième trimestre 1995);

- iv) la CEA dans son rôle d'agent d'exécution (deuxième trimestre 1994 et deuxième trimestre 1995).

b) Services techniques

Prestation de services techniques d'appui à la 10<sup>ème</sup> Conférence d'annonce de contributions au FASNUDA (tous les deux ans, deuxième trimestre 1995);

5. Activités opérationnelles

b) Formation

- i) Séminaire interne sur la définition, le suivi et la gestion de projets pour des administrateurs de projets et des fonctionnaires d'administration;
- ii) Séminaire pour des organisations intergouvernementales et des ONG sous-régionales et régionales;

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination, harmonisation et liaison, notamment mobilisation de ressources auprès de sources de financement telles que le PNUD, le FNUAP, UNIFEM, ou prise de dispositions communes pour des activités opérationnelles avec des institutions des Nations Unies, à savoir le PNUD et l'Unesco.

3. **Services de conférence et de bibliothèque**

A. Orientation pour la période biennale

Pour ce qui est des services de conférence et de bibliothèque, l'objectif consistera à fournir des services efficaces et au moment voulu aux Etats membres pour la planification et la coordination des réunions et conférences.

4. **Administration et services communs**

A. Orientation pour l'exercice biennal

Le programme de l'administration et des services communs continuera de fournir la direction d'ensemble pour les services administratifs au secrétariat, y compris l'encadrement général pour les divisions et les unités administratives de la CEA ainsi que pour les institutions parrainées par la CEA.

B. Activités

2. Services aux organes délibérants

a) Documents à l'intention des organes délibérants

Rapport à la Conférence des ministres de la CEA sur les questions relatives au personnel et sur les questions administratives.

---

\*\* Faible priorité

\* Priorité absolue

b) Activités de fond

L'administration et les services communs continueront de fournir un appui à la réalisation des priorités des Etats membres grâce à une gestion soutenue et efficace :

- i) Des ressources humaines y compris le recrutement, les affectations et l'organisation des carrières, l'administration du personnel, la promotion sociale du personnel et la formation. Un accent particulier sera porté sur la formation à la gestion. Des services médicaux et pharmaceutiques seront fournis au personnel et aux personnes à charge;
- ii) De la budgétisation du programme et financement. Les activités comprendront entre autres la gestion et le contrôle financier, la comptabilité financière et l'établissement d'états financiers ainsi que la budgétisation et le contrôle du programme;
- iii) Des services généraux qui comprendront la gestion des services de sécurité et la fourniture de services d'appui informatisés. Les services d'appui informatisés porteront sur la bureautique, la gestion, l'entretien et l'exploitation des ordinateurs et des bases de données de la CEA. Des activités préliminaires seront en outre entreprises pour la mise en oeuvre du Système global intégré d'information de gestion des Nations Unies. D'autres services porteront sur l'achat, la gestion de biens, le contrôle des stocks et des magasins, le transport, les voyages ainsi que la gestion des installations (entretien des installations électriques, mécaniques et autres). En ce qui concerne les travaux de construction des nouvelles installations de conférence à Addis-Abeba, les activités de coordination, de contrôle et de suivi se poursuivront tout au long de la période biennale avec les entrepreneurs, les architectes/ingénieurs, les métresseurs et le Siège de l'ONU. Des services dans le domaine des communications seront fournis pour appuyer les services aux Etats membres;
- iv) Des services d'audit et des services d'appui administratif seront fournis aux bureaux des MULPOC de la CEA et aux institutions parrainées par la CEA pour faire en sorte qu'elles répondent de leurs gestion et opération et pour leur permettre d'être plus efficaces.

